



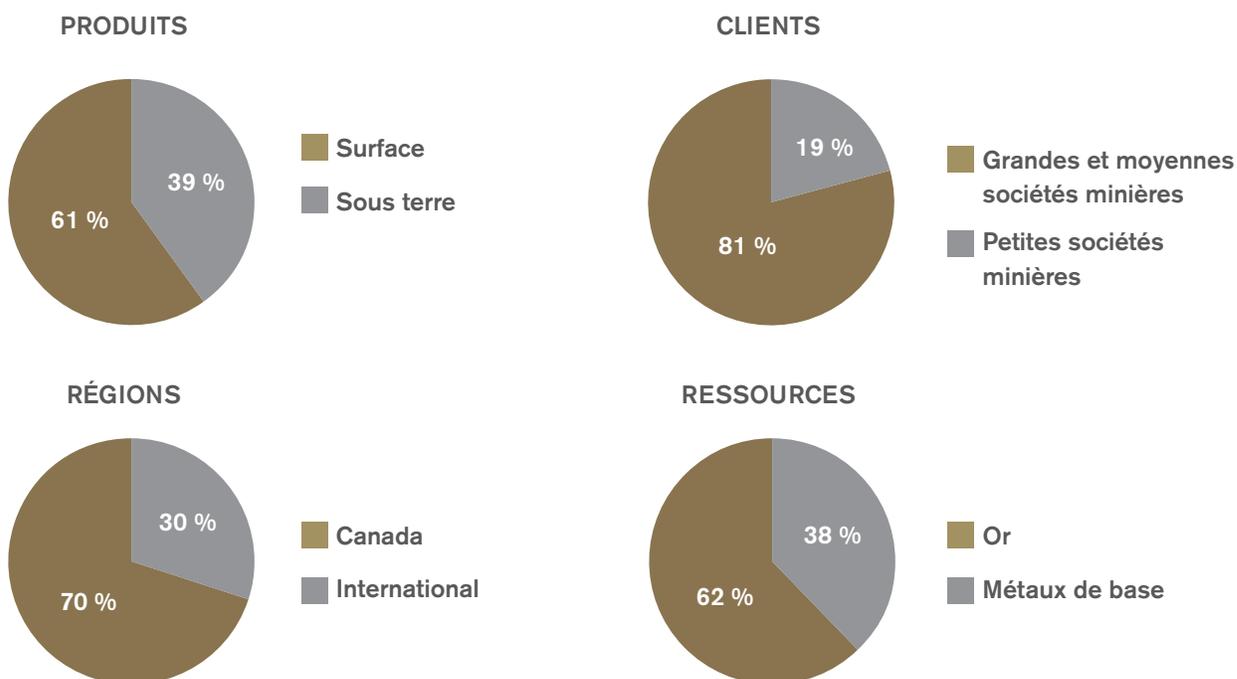
# BASE SOLIDE AU CANADA | PRÉSENCE MONDIALE EN EXPANSION

## PROFIL

Ayant son siège social à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage, offrant des services de forage souterrain et en surface au Canada et à l'international par ses 221 appareils de forage et plus de 1 200 employés. Orbit Garant offre des services aux grandes, moyennes et petites sociétés minières, à chaque étape de l'exploration minière, du développement et de la production. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement ainsi qu'à des agences gouvernementales.



## PART DE MARCHÉ (EN POURCENTAGE DU CHIFFRE D'AFFAIRES<sup>1</sup>)



1. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

## À nos actionnaires,

Orbit Garant a affiché des résultats opérationnels et financiers solides au cours de l'exercice 2018, grâce à l'accroissement de la demande des clients et aux investissements stratégiques que nous avons effectués afin de faire croître notre entreprise. Nous avons foré environ 1,54 million de mètres, soit une augmentation de 18,9 % comparativement à l'exercice 2017, dépassant 1,5 million de mètres forés pour la première fois au cours d'un exercice. Notre chiffre d'affaires était de 173,1 M\$, en hausse de 38,3 % comparativement à l'an dernier, et nous avons enregistré un BAIIA et un bénéfice net de 14,7 M\$ et 4,5 M\$ respectivement, qui ont tous deux représenté des améliorations importantes comparativement à l'exercice 2017.

Nos opérations canadiennes et internationales ont été très positives. Au Canada, nous avons réalisé les taux d'utilisation des foreuses annualisés les plus élevés depuis l'exercice 2012, lorsque les budgets mondiaux d'exploration minérale et de développement minier étaient à des niveaux records. Nos taux d'utilisation des foreuses plus élevés reflètent la croissance constante de la demande des clients que nous avons connue au Canada depuis le début de 2016. En réponse à cette croissance de la demande, nous avons augmenté considérablement la main-d'œuvre canadienne au cours des deux dernières années, en formant des employés et en les déployant sur des projets. Ces nouveaux employés n'avaient pas l'expérience de nos foreurs plus chevronnés, et nous avons fait face à des baisses de productivité temporaires pendant l'exercice 2017 et 2018 alors qu'ils affinaient leurs compétences. Les coûts élevés de mobilisation des projets ont également eu une incidence sur nos marges alors que nous avons entrepris plusieurs nouveaux projets. Au quatrième trimestre de 2018, nous avons commencé à constater des gains de productivité et des marges accrues au fur et à mesure que nos nouveaux foreurs gagnaient de l'expérience et que les coûts de mobilisation des projets diminuaient.

À l'international, nous avons continué de générer une croissance exceptionnelle au cours de l'exercice 2018, les produits provenant de projets à l'international ayant plus que doublé comparativement à l'exercice précédent pour passer à 52,2 M\$. Nous avons tiré 30 % de nos produits globaux des projets à l'international au cours de l'exercice 2018, dépassant notre objectif de 25 % que nous avons fixé lorsque nous avons entrepris notre expansion internationale au cours de l'exercice 2013. La majeure partie de nos produits de l'international proviennent du Chili, où nous avons fait croître notre base de produit annuel à plus de 40 M\$. L'acquisition de Captagua Ingeniería S. A (maintenant OG Chile) au cours de l'exercice 2016 nous a fourni une plate-forme solide pour la croissance dans ce pays. Nous avons capitalisé sur cette plate-forme pour gagner de nouveaux contrats importants et renforcer nos relations avec certaines des principales sociétés minières du monde. Nous sommes de plus en plus reconnus comme le partenaire de forage de choix sur ce marché en raison de notre expertise avancée dans le forage souterrain et le forage de surface. Nous demeurons concentrés sur l'augmentation de notre part de marché au Chili, ainsi que sur l'expansion de notre présence sur le marché dans d'autres pays d'Amérique du Sud.

Nous avons maintenant l'intention de répéter notre succès chilien en Afrique de l'Ouest. Après l'exercice 2018, notre filiale d'exploitation située à Ouagadougou, au Burkina Faso, a acquis les activités de forage de Projet Production International BF S.A. pour 6,4 M\$ US. Grâce à l'acquisition, nous avons ajouté 13 équipements de forage de surface, des équipements de soutien connexes et des contrats de clients existants au Burkina Faso. Nous avons également maintenu environ 100 employés, dont des foreurs expérimentés et du personnel de soutien, qui travailleront maintenant à nos bureaux à Ouagadougou.

Tout comme nous avons fait au Chili, nous avons d'abord établi un pied-à-terre en Afrique de l'Ouest, puis renforcé notre présence avec une acquisition locale et très complémentaire qui nous positionne pour une croissance future. Nous nous attendons à ce que l'acquisition ajoute environ 12 M\$ en produits additionnels et à ce qu'elle génère des flux de trésorerie positifs pour notre exercice se terminant le 30 juin 2019. Le Burkina Faso émerge comme l'un des plus grands pays producteurs d'or d'Afrique et l'un des marchés d'exploration les plus actifs sur le continent. Cette acquisition renforce de manière significative notre présence au Burkina Faso et dans le vaste marché de forage minier ouest-africain, ce qui nous positionne afin de poursuivre de nouvelles occasions de croissance.

Bien que nous assistions actuellement à un léger ralentissement de la demande dans nos opérations canadiennes, avec une baisse des niveaux de financement minier et des prix des produits de base, nous continuons de constater une forte croissance de la demande et de nouvelles possibilités dans nos opérations à l'international, ce qui compense pour l'activité plus lente ici à la maison. Il s'agit d'une preuve supplémentaire que notre décision de croître à l'échelle internationale était appropriée et opportune.

Au fur et à mesure que nous poursuivons notre croissance, nous maintenons notre attention sur l'innovation et le leadership technologique. Le meilleur exemple est notre technologie de surveillance et de contrôle informatisée de forage. Nous avons actuellement 34 appareils de forage souterrains équipés de cette technologie de pointe qui fournit une précision de forage supérieure, la cohérence des résultats, la capacité de surveillance à distance et une sécurité améliorée. Un autre avantage important est la capacité des foreurs moins expérimentés à atteindre les niveaux de

productivité souhaités à un rythme plus rapide. Tous ces appareils de forage sont actuellement déployés sur des projets de clients, et nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'être en très forte demande dans un avenir prévisible. Notre prochaine initiative avec cette nouvelle technologie est de commencer à déployer des appareils de forage de surface informatisés. L'accent mis sur l'innovation restera un facteur de différenciations compétitif pour Orbit Garant dans les années à venir.

Nous sommes d'avis que les perspectives à long terme de l'industrie minière sont positives, malgré la volatilité à court terme. La demande pour les métaux reste constante, de nouvelles découvertes minérales majeures sont de plus en plus rares et les sociétés minières ont lutté pour obtenir les permis pour ces projets et pour les construire dans un délai raisonnable et à un coût raisonnable. Beaucoup d'entreprises minières font face à une baisse des réserves et de la production. C'est particulièrement vrai dans l'industrie de l'extraction d'or, qui génère environ les trois quarts de nos produits. S&P a récemment rapporté que 15 des 20 plus grands producteurs d'or avaient des durées de vie totale des réserves plus courtes à la fin de 2017 qu'il y a 10 ans. Pour que l'industrie de l'or reste viable à long terme, des dépenses importantes d'exploration et de développement minier seront nécessaires.

Avec notre bilan solide, des investissements récents dans la croissance, une expertise dans le forage en surface et le forage souterrain, une présence internationale élargie, des capacités de fabrication verticalement intégrées et un accent constant sur l'innovation, nous sommes bien positionnés pour continuer à renforcer notre position de leader sur le marché dans l'industrie du forage minéral et pour construire une valeur pour nos actionnaires.

En terminant, nous exprimons notre gratitude à nos 1 200 et plus employés pour leur travail acharné, leur dévouement et leur engagement. Et à nos actionnaires, nous vous remercions de votre soutien continu.

Sincèrement,



Paul Carmel

Président du conseil d'administration



Éric Alexandre

Président et chef de la direction



**Rapport de Gestion et  
États Financiers Consolidés**

**QUATRIÈME TRIMESTRE ET EXERCICE 2018**

**LE 12 SEPTEMBRE 2018**

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés audités pour les exercices terminés le 30 juin 2018 (l'« exercice 2018 ») et le 30 juin 2017 (l'« exercice 2017 ») et les notes complémentaires qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les états financiers consolidés audités de la Société ainsi que les notes y afférentes pour l'exercice 2018 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. conjointement avec ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 12 septembre 2018. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses se révélaient inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même par suite de l'obtention de nouvelles informations ou à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si elle est tenue de le faire en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société datée du 12 septembre 2018 figurant sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## SOMMAIRE POUR L'EXERCICE 2018

- Les produits ont augmenté de 38,3 % pour s'établir à 173,1 M\$, comparativement à 125,2 M\$ pour l'exercice 2017
- La marge brute a augmenté pour s'établir à 12,4 %, contre 6,4 % pour l'exercice 2017
- La marge brute ajustée<sup>1)</sup> (excluant la dotation aux amortissements) a augmenté à 17,0 %, en hausse par rapport à 13,4 % pour l'exercice 2017
- Le BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté à 14,7 M\$, comparativement à 2,7 M\$ pour l'exercice 2017
- Un bénéfice net de 4,5 M\$ a été inscrit, en comparaison d'une perte nette de 5,9 M\$ pour l'exercice 2017
- Au total, 1 537 212 mètres ont été forés au cours de l'exercice 2018, ce qui représente une hausse de 18,9 % par rapport aux 1 293 350 mètres forés au cours de l'exercice 2017

1) Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

Orbit Garant a maintenant atteint son quatorzième trimestre consécutif de croissance annuelle des produits, incluant le quatrième trimestre de l'exercice 2018 (« T4 2018 »). Les produits de 173,1 M\$ inscrits par la Société pour l'exercice 2018 constituent un record de produits totaux pour un exercice. Cette croissance des produits d'Orbit Garant reflète : i) l'augmentation de la demande des clients et du volume de travaux de forage au Canada et ii) la hausse de l'activité commerciale internationale résultant de l'expansion des activités à l'étranger de la Société sur les marchés stratégiques. En raison de la hausse significative du volume d'activités de forage, Orbit Garant a dû augmenter ses effectifs et investir dans la formation de foreurs moins expérimentés sur certains projets, ce qui a eu un impact négatif sur ses niveaux de productivité au cours de l'exercice.

## APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX: OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 221 appareils de forage et plus de 1 200 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minérale, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili, au Kazakhstan et en Afrique de l'Ouest. La Société a établi des filiales d'exploitation à l'international à Santiago au Chili; à Lima au Pérou; à Georgetown en Guyane; à Ouagadougou au Burkina Faso; et à Takoradi au Ghana, pour soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement avec sa filiale Soudure Royale située à Val-d'Or au Québec, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », c'est-à-dire des projets de forage qui sont réalisés dans des endroits éloignés ou dont, selon la direction, la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour l'exercice 2018 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle générée par les services de forage traditionnel, ont représenté environ 60 % du total des produits de la Société, comparativement à 53 % pour l'exercice 2017.
- Environ 62 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 38 % ont été générés par les activités liées aux métaux de base et par d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 61 % et 39 % des produits de la Société.
- Environ 81 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de grandes et moyennes sociétés minières, en comparaison de 79 % pour l'exercice 2017. Les contrats de forage qu'Orbit Garant conclut avec de grandes et moyennes sociétés minières ont généralement une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 70 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage menés au Canada, tandis qu'environ 30 % ont été générés par des contrats de forage à l'international.

## STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation minière et d'exploitation minière en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition d'Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile ») basée à Santiago, au Chili, réalisée par la Société en décembre 2015;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

## APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage au secteur minier au Canada et à l'étranger à chaque étape de la mise en valeur des mines, allant de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se composent de grands producteurs miniers, de moyennes sociétés minières ainsi que de petites sociétés minières (lesquelles se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, comme ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux

et métaux de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

## Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, dont la demande mondiale pour les bijoux en or, la demande d'investissement et, dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. À la suite de la hausse historique du prix de l'or qui s'est amorcée en 2001 et s'est traduite par un sommet de plus de 1 900 \$ US l'once en septembre 2011, le prix de l'or a commencé à fléchir au début de janvier 2013, où il s'établissait à environ 1 700 \$ US l'once. Le prix au comptant de l'or a atteint son plus bas niveau en cinq ans, soit environ 1 049 \$ US l'once, en décembre 2015. Il s'est ensuite raffermi en 2016 et en 2017, atteignant des sommets annuels d'environ 1 375 \$ US l'once et 1 358 \$ US l'once, respectivement. Le prix au comptant de l'or était d'environ 1 306 \$ US l'once le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Au moment de la rédaction du présent rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 1 211 \$ US l'once, ce qui représente une augmentation de 14 % par rapport à son plus bas niveau des cinq dernières années atteint en décembre 2015 et représente une diminution de 7 % depuis le début de 2018.

## Métaux de base

Les prix des métaux de base reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans le secteur des infrastructures et dans les secteurs industriel et manufacturier. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Au moment de la rédaction du présent rapport, les prix au comptant respectifs de l'aluminium, du cuivre, du plomb et du zinc étaient plus bas qu'il y a 12 mois, alors que celui du nickel était plus élevé qu'il y a 12 mois. Le prix au comptant pour le cuivre, soit le métal généralement considéré comme étant le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 3,03 \$ US la livre il y a un an, tandis qu'il était d'environ 2,68 \$ US la livre au moment de la rédaction du présent rapport, ce qui représente une baisse de 12 %. Le prix au comptant pour chacun des métaux de base primaires se situe actuellement au point médian de son cycle de cinq ans, ou près de celui-ci.

## Minerai de fer

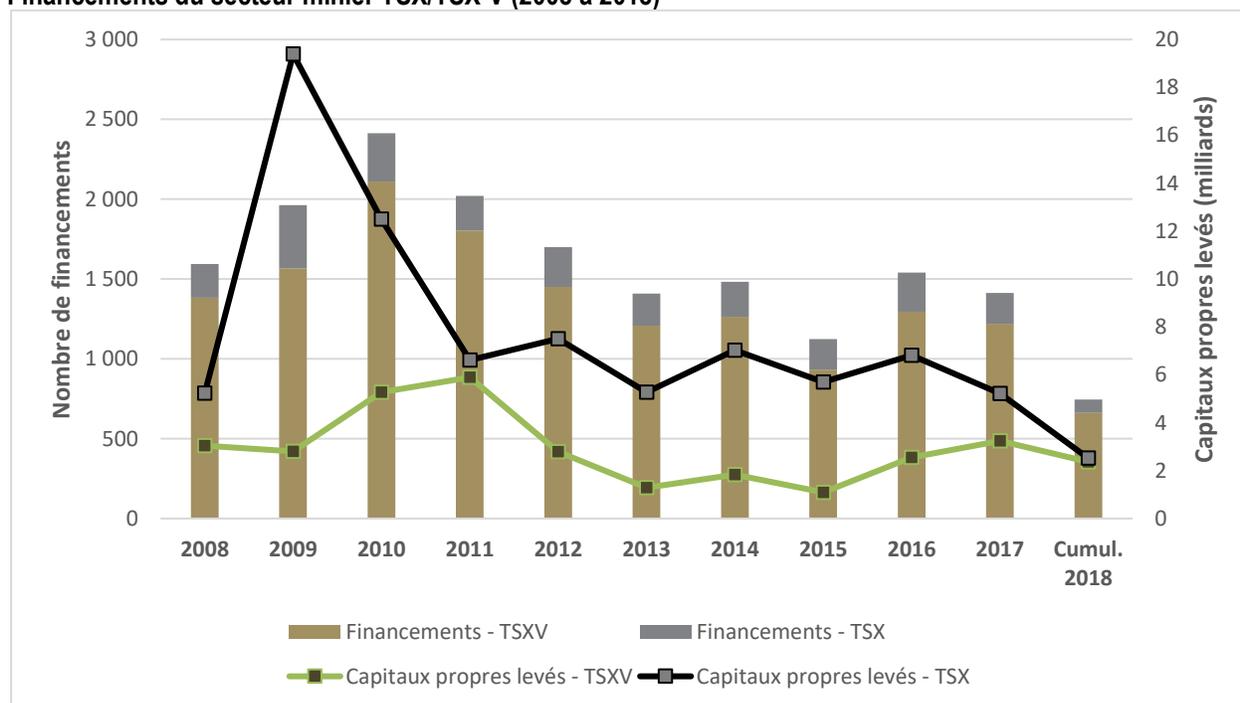
Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale pour l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme le pays ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer subira principalement l'incidence des fluctuations saisonnières, de la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment de la rédaction du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 68 US \$ la tonne, en comparaison d'environ 75 \$ US la tonne il y a un an. Le minerai de fer reste bien en dessous de son prix le plus haut en cinq ans d'environ 150 \$ US la tonne.

## Intervenants du marché

Une reprise dans le secteur minier s'est amorcée au début de 2016 après un ralentissement prolongé du marché. Les prix des métaux ont augmenté par rapport à leurs bas niveaux cette année-là, ce qui a accru l'intérêt des investisseurs

pour les actions de sociétés minières et a amélioré les évaluations des titres des sociétés minières par rapport au cours le plus bas du marché. Les sociétés minières jouissent d'un meilleur accès au capital depuis le début de 2016. Selon le Groupe TMX, les sociétés minières cotées à la bourse de Toronto (la « TSX ») et à la Bourse de croissance TSX ont réalisé 1 540 financements en 2016 et 1 413 financements en 2017, ce qui leur a permis de réunir des capitaux propres de 9,4 G\$ en 2016 et de 8,5 G\$ en 2017. En comparaison, en 2015, les sociétés minières n'avaient réalisé que 1 123 financements et avaient réuni des capitaux propres de 6,8 G\$. L'amélioration des activités de financement s'est poursuivie en 2018. Au cours des sept premiers mois de l'année, les sociétés minières cotées à la TSX et à la Bourse de croissance TSX ont réalisé 746 financements qui leur ont permis de réunir des capitaux propres d'environ 4,9 G\$ selon les données de TMX, en comparaison de 828 financements leur ayant permis de réunir des capitaux propres de 4,4 G\$ au cours de la même période en 2017, qui avait été une autre année forte. Cependant, les conditions du marché se sont détériorées durant l'été 2018. Les prix des métaux ont reculé depuis la mi-juin, entraînant une baisse significative des évaluations des actions minières. . Par conséquent, l'activité de financement a débuté à ralentir. Au cours du mois de juillet 2018, les sociétés minières cotées à la TSX et à la Bourse de croissance TSX ont réalisé 96 financements qui ont permis de réunir des capitaux propres de 490 M\$ selon le Groupe TMX. En comparaison, 123 financements qui avaient permis de réunir des capitaux propres de 584 M\$ avaient été réalisés en juillet 2017 .

### Financements du secteur minier TSX/TSX-V (2008 à 2018)



Malgré le ralentissement du marché observé durant l'été 2018, la position de capital du secteur minier est plus solide qu'au début de 2016, en raison des importants fonds qui ont été amassés depuis. Bien que la direction soit consciente du récent ralentissement des activités de financement et de son incidence potentielle sur les budgets d'exploration, elle est encouragée par les niveaux relativement accrus des dépenses d'exploration minérale au Canada et à l'international et par l'augmentation des taux plus élevés d'utilisation des appareils de forage à l'échelle de l'industrie comparativement aux conditions du marché antérieur à 2016.

Selon une étude publiée par S&P Global Market Intelligence (tendances mondiales de l'exploration, mars 2018), les dépenses d'exploration engagées à l'échelle mondiale pour les métaux non ferreux ont augmenté pour atteindre environ 8,4 G\$ US en 2017, comparativement à 7,3 G\$ US en 2016. Cette hausse représente la première augmentation annuelle des dépenses d'exploration mondiales depuis 2012, après quatre années consécutives de

baisse des dépenses. S&P Global Market Intelligence prévoit que les dépenses d'exploration mondiales pour les métaux non ferreux pour 2018 augmenteront de 15 % à 20 % en glissement annuel.

Selon la plus récente enquête nationale de Ressources naturelles Canada portant sur les dépenses d'exploration minérale et d'évaluation de gisements (mars 2018), les sociétés minières canadiennes ont consacré 2,1 G\$ à ces activités en 2017, soit une augmentation de 29,6 % par rapport à 1,6 G\$ en 2016. Ressources naturelles Canada prévoit que les dépenses d'exploration minérale et d'évaluation de gisements engagées au Canada en 2018 augmenteront de 6,0 % par rapport à celles de 2017, d'après les intentions de dépenses des sociétés.

## SURVOL DE LA PERFORMANCE

Les produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 se sont élevés à 173,1 M\$, une hausse de 38,3 % par rapport à 125,2 M\$ pour l'exercice 2017. La marge brute exprimée en pourcentage pour l'exercice 2018 s'est établie à 12,4 %, en hausse par rapport à 6,4 % pour l'exercice 2017. Le volume des activités de forage s'est accru tant au Canada qu'à l'international, notamment pour ce qui est des activités de forage spécialisé.

L'augmentation des produits et des marges brutes a contribué à un bénéfice net de 4,5 M\$, ou 0,12 \$ par action, pour l'exercice 2018, tandis qu'une perte nette de 5,9 M\$, ou 0,17 \$ par action, avait été inscrite pour l'exercice 2017. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA » – se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ») s'est chiffré à 14,7 M\$ pour l'exercice 2018, contre 2,7 M\$ pour l'exercice 2017.

### Résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

EXERCICES TERMINÉS LES 30 JUIN * (en millions de dollars)	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en 2018 par rapport à 2017
<b>Produits *</b>	<b>173,1</b>	125,2	<b>47,9</b>
<b>Bénéfice brut *</b>	<b>21,5</b>	8,0	<b>13,5</b>
<b>Marge brute (%)</b>	<b>12,4</b>	6,4	<b>6,0</b>
<b>Marge brute ajustée (%) <sup>1)</sup></b>	<b>17,0</b>	13,4	<b>3,6</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) *</b>	<b>4,5</b>	(5,9)	<b>10,4</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire</b>			
- de base (\$)	<b>0,12</b>	(0,17)	<b>0,29</b>
- dilué(e) (\$)	<b>0,12</b>	(0,17)	<b>0,29</b>
<b>BAIIA * <sup>2)</sup></b>	<b>14,7</b>	2,7	<b>12,0</b>
<b>Mètres forés</b>	<b>1 537 212</b>	1 293 350	<b>243 862</b>

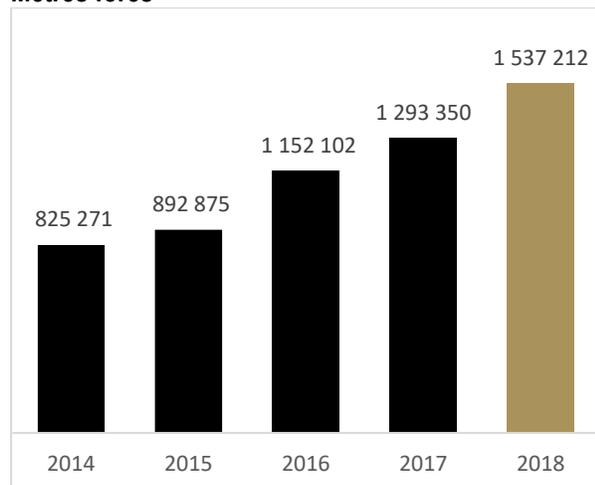
<sup>1)</sup> Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

<sup>2)</sup> Le BAIIA est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

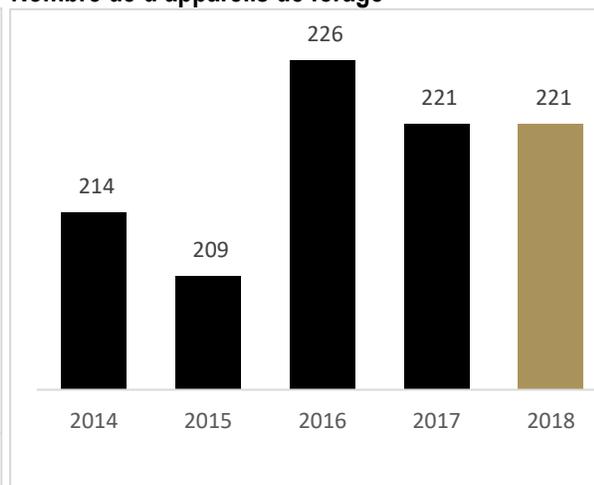
Au cours de l'exercice 2018, Orbit Garant a foré 1 537 212 mètres, soit 18,9 % de plus que les 1 293 350 mètres forés au cours de l'exercice 2017. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour l'exercice 2018 se sont établis à 112,29 \$, en hausse de 16,3 % par rapport à 96,53 \$ pour l'exercice 2017. L'augmentation des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable aux activités de forage spécialisé de la Société au Chili, qui sont facturées à un prix supérieur au forage traditionnel.

La Société avait 221 appareils de forage au 30 juin 2018, soit le même nombre qu'à la fin de l'exercice 2017. Au cours de l'exercice 2018, Soudure Royale a fabriqué neuf nouveaux appareils de forage, dont deux nouveaux appareils de forage informatisés, tandis que huit appareils de forage traditionnels ont été démantelés et un appareil de forage a été vendu.

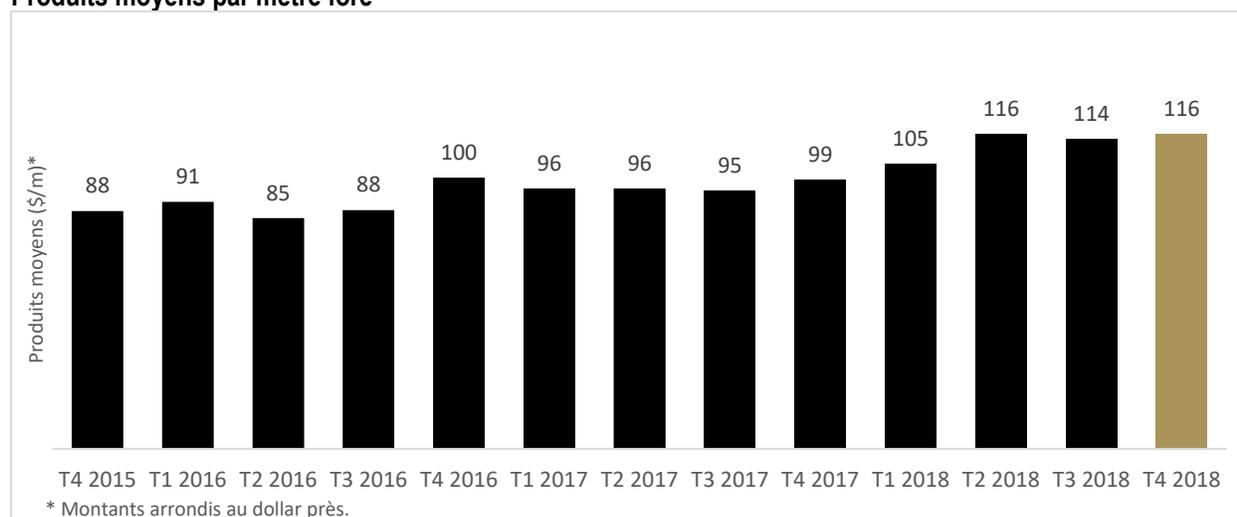
### Mètres forés



### Nombre de d'appareils de forage



### Produits moyens par mètre foré



## PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Pour les exercices terminés les 30 juin * (en millions de dollars)	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>Produits tirés de contrats</b>			
Forage au Canada *	120,9	99,3	92,4
Forage à l'international *	52,2	25,9	15,1
<b>Total *</b>	<b>173,1</b>	<b>125,2</b>	<b>107,5</b>
<b>Bénéfice brut *</b>	<b>21,5</b>	<b>8,0</b>	<b>10,2</b>
<b>Marge brute (%)</b>	<b>12,4</b>	<b>6,4</b>	<b>9,5</b>
<b>Marge brute ajustée (%) <sup>1)</sup></b>	<b>17,0</b>	<b>13,4</b>	<b>18,1</b>
<b>Goodwill négatif *</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5,0</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) *</b>	<b>4,5</b>	<b>(5,9)</b>	<b>(0,2)</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)</b>	<b>0,12</b>	<b>(0,17)</b>	<b>(0,01)</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire dilué(e) (\$)</b>	<b>0,12</b>	<b>(0,17)</b>	<b>(0,01)</b>
<b>Total de l'actif *</b>	<b>123,3</b>	<b>111,4</b>	<b>105,2</b>
<b>Dette à long terme incluant la tranche à court terme *</b>	<b>20,0</b>	<b>17,0</b>	<b>9,3</b>
<b>BAIIA * <sup>2)</sup></b>	<b>14,7</b>	<b>2,7</b>	<b>11,1</b>
<b>BAIIA % <sup>2)</sup></b>	<b>8,5</b>	<b>2,2</b>	<b>10,3</b>
<b>Total de mètres forés (en millions)</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>

<sup>1)</sup> Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

<sup>2)</sup> Le BAIIA est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### COMPARAISON DES EXERCICES 2018 ET 2017

#### Produits tirés de contrats

Les produits pour l'exercice 2018 se sont établis à 173,1 M\$, en hausse de 47,9 M\$, ou 38,3 % par rapport à ceux de 125,2 M\$ inscrits pour l'exercice 2017. L'augmentation des produits est principalement attribuable à une hausse du nombre de mètres forés au Canada et à l'international et à la proportion plus élevée d'activités de forage spécialisé.

Les produits au Canada se sont élevés à 120,9 M\$ pour l'exercice 2018, en hausse de 21,6 M\$, ou 21,8 %, comparativement à ceux de 99,3 M\$ inscrits pour l'exercice 2017, en raison principalement de l'augmentation du nombre de mètres forés, de l'augmentation du volume d'activités de forage spécialisé et de la tarification plus élevée de certains contrats.

Les produits à l'international, déduction faite des produits intersectoriels, ont totalisé 52,2 M\$ pour l'exercice 2018, en comparaison de 25,9 M\$ pour l'exercice 2017, soit une hausse de 26,3 M\$, ou 101,4 %. La croissance des produits à l'international est principalement attribuable à l'augmentation du volume d'activités de forage spécialisé menées au Chili qui a découlé de l'expansion continue d'OG Chile. Les produits générés à l'international comprennent des produits de 41,6 M\$ provenant du Chili, comparativement à 20,1 M\$ pour l'exercice 2017. Le reste de la hausse des produits générés à l'international est principalement attribuable à de nouveaux projets menés au Burkina Faso.

**Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le bénéfice brut pour l'exercice 2018 s'est chiffré à 21,5 M\$, contre 8,0 M\$ pour l'exercice 2017. La marge brute pour l'exercice 2018 s'est établie à 12,4 %, comparativement à 6,4 % pour l'exercice 2017. Une dotation aux amortissements totalisant 7,9 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice 2018, comparativement à 8,7 M\$ pour l'exercice 2017. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'est chiffrée à 17,0 % pour l'exercice 2018, comparativement à 13,4 % pour l'exercice 2017. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée était principalement attribuable au volume de forage plus élevé au Canada et à l'international, y compris l'augmentation des activités de forage spécialisé au Chili et d'une tarification plus élevée sur certains contrats au Canada.

**Frais généraux et administratifs**

Les frais généraux et administratifs se sont établis à 15,8 M\$ pour l'exercice 2018 (ce qui représente 9,1 % des produits), comparativement à 14,7 M\$ (ce qui représente 11,8 % des produits) pour l'exercice 2017, en hausse en raison de la croissance de la Société au Canada et à l'international.

**Résultats d'exploitation**

La Société a inscrit un bénéfice d'exploitation de 9,4 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à une perte d'exploitation de 3,9 M\$ pour l'exercice 2017.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 6,3 M\$, contre 0,6 M\$ pour l'exercice 2017, principalement attribuable au volume de forage plus élevé et à une tarification plus élevée sur certains contrats .

Le bénéfice d'exploitation lié au forage à l'international s'est élevé à 3,1 M\$. En comparaison, une perte d'exploitation de 4,5 M\$ avait été inscrite pour l'exercice 2017. La variation positive dont il est question ci-dessus est principalement attribuable au volume de forage plus élevé et à l'augmentation des activités de forage spécialisé au Chili.

**(Perte) profit de change**

La Société a inscrit un profit de change de 0,3 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à une perte de change de 0,2 M\$ pour l'exercice 2017.

**BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ») s'est élevé à 14,7 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à 2,7 M\$ pour l'exercice 2017.

**Charges financières**

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires pour l'exercice 2018 se sont élevées à 1,7 M\$, comparativement à 1,0 M\$ pour l'exercice 2017.

**Recouvrement d'impôt sur le résultat**

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est élevé à 0,3 M\$ pour l'exercice 2018, en comparaison de 2,0 M\$ pour l'exercice 2017. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice reflète l'incidence positive de certains facteurs, principalement l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées pour OG Chile au cours de l'exercice.

## Bénéfice net (perte nette)

Pour l'exercice 2018, la Société a inscrit un bénéfice net de 4,5 M\$, ou 0,12 \$ par action, comparativement à une perte nette de 5,9 M\$, ou 0,17 \$ par action, pour l'exercice 2017. La hausse du bénéfice brut et des marges dont il est question ci-dessus a contribué au bénéfice net dégagé par la Société pour l'exercice 2018.

## ANALYSE SOMMAIRE DE L'EXERCICE 2017 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2016

Les produits pour l'exercice 2017 se sont élevés à 125,2 M\$, comparativement à 107,5 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 (l'« exercice 2016 »), soit une hausse de 17,7 M\$, ou 16,4 %, attribuable à une augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international.

Le bénéfice brut pour l'exercice 2017 s'est chiffré à 8,0 M\$, comparativement à 10,2 M\$ pour l'exercice 2016. La marge brute pour l'exercice 2017 s'est établie à 6,4 %, comparativement à 9,5 % pour l'exercice 2016. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'est chiffrée à 13,4 % pour l'exercice 2017, comparativement à 18,1 % pour l'exercice 2016. La diminution du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à la baisse de la productivité ainsi qu'à l'augmentation du volume d'activités de formation des employés et des coûts de mobilisation des projets au Canada, alors que la Société intensifie ses activités pour répondre à la hausse de la demande. Ce recul a été en partie compensé par l'importante augmentation du bénéfice brut de la Société lié aux activités de forage à l'international.

La perte nette pour l'exercice 2017 s'est chiffrée à 5,9 M\$, ou 0,17 \$ par action, comparativement à 0,2 M\$, ou 0,01 \$ par action, pour l'exercice 2016. La perte nette de la Société pour l'exercice 2016 tient compte d'un profit non récurrent de 5,0 M\$ au titre d'un goodwill négatif et d'un montant de 0,8 M\$ au titre de coûts d'acquisition et d'intégration qui, dans les deux cas, se rapportent à l'acquisition d'OG Chile. Exclusion faite de ces éléments, la perte nette de la Société pour l'exercice 2016 aurait été de 4,7 M\$, ou 0,13 \$ par action.

## SURVOL DE LA PERFORMANCE

### RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2018				Exercice 2017				
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	
Produits tirés de contrats *	44,5	43,1	43,0	42,5	37,4	29,9	27,4	30,5	
Bénéfice brut <sup>1)</sup> *	7,5	2,2	5,1	6,7	2,4	1,2	1,5	2,9	
Marge brute (%)	16,8	5,2	11,7	15,9	6,6	3,9	5,5	9,4	
(Perte nette) résultat net *	3,3	(1,3)	0,8	1,7	(1,6)	(2,2)	(1,9)	(0,2)	
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)	- de base	0,09	(0,04)	0,02	0,05	(0,05)	(0,06)	(0,05)	(0,01)
	- dilué(e)	0,09	(0,04)	0,02	0,05	(0,05)	(0,06)	(0,05)	(0,01)

<sup>1)</sup> Incluant la dotation aux amortissements liée aux activités.

## SAISONNALITÉ

Les produits de la Société reflètent certains facteurs saisonniers. Dans le cas des activités de forage souterrain, des arrêts prévus au cours des congés fériés et des vacances d'été dans certaines régions entraînent une baisse des produits générés au cours de ces périodes. Dans le cas des activités canadiennes et internationales de forage en

surface, les conditions météorologiques au printemps et à l'automne entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur planification en fonction des fluctuations saisonnières.

## **ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2018 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2017**

### **Produits tirés de contrats**

Les produits pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 (« T4 2018 ») se sont établis à 44,5 M\$, soit une hausse de 7,1 M\$, ou 18,9 %, comparativement à ceux de 37,4 M\$ inscrits pour le trimestre terminé le 30 juin 2017 (« T4 2017 »). L'augmentation des produits est attribuable à une hausse du volume d'activités à l'international.

Les produits au Canada ont totalisé 30,4 M\$ au T4 2018, comme au T4 2017.

Les produits à l'international, déduction faite des produits intersectoriels, ont augmenté pour se chiffrer à 14,1 M\$ au T4 2018, en hausse de 7,2 M\$ par rapport à ceux de 6,9 M\$ inscrits au T4 2017. Les produits générés à l'international comprennent des produits de 11,4 M\$ provenant du Chili, comparativement à 5,7 M\$ au T4 2017. Le reste de l'augmentation des produits générés à l'international est principalement attribuable à de nouveaux projets menés au Burkina Faso, au Ghana et en Guyane.

### **Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le bénéfice brut au T4 2018 s'est chiffré à 7,5 M\$, ce qui représente une hausse de 5,1 M\$ par rapport à celui de 2,4 M\$ dégagé au T4 2017. La marge brute s'est établie à 16,8 % au T4 2018, comparativement à 6,6 % au T4 2017. Une dotation aux amortissements totalisant 2,0 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T4 2018, comme au T4 2017. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'est chiffrée à 21,2 % au T4 2018, comparativement à 11,8 % au T4 2017. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage au Chili, au Burkina Faso et au Ghana, notamment à la hausse du volume d'activités de forage spécialisé.

### **Frais généraux et administratifs**

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 3,8 M\$ (ce qui représente 8,6 % des produits) au T4 2018, comparativement à 3,6 M\$ (ce qui représente 9,7 % des produits) au T4 2017.

### **Résultats d'exploitation**

La Société a inscrit un bénéfice d'exploitation de 4,4 M\$ pour le T4 2018, comparativement à une perte d'exploitation de 0,2 M\$ pour le T4 2017.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 1,8 M\$, comparativement à 1,3 M\$ au T4 2017, ce qui reflète une augmentation des produits moyens par mètre foré.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage à l'international s'est élevé à 2,6 M\$. En comparaison, une perte d'exploitation de 1,5 M\$ avait été inscrite au T4 2017. La variation positive est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés et à la hausse du volume d'activités de forage spécialisé.

### **(Profit) perte de change**

La perte de change s'est établie à 0,3 M\$ au T4 2018, comme au T4 2017.

### **BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le BAIIA s'est chiffré à 5,5 M\$ au T4 2018, comparativement à 0,7 M\$ au T4 2017, ce qui représente une hausse de 4,8 M\$.

### **Charges financières**

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,4 M\$ au T4 2018, contre 0,3 M\$ au T4 2017.

### **Recouvrement d'impôt sur le résultat**

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est établi à 0,2 M\$ pour le T4 2018, comparativement à 0,2 M\$ pour le T4 2017. Le recouvrement d'impôt sur le résultat du trimestre reflète l'incidence positive de certains facteurs, principalement l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées pour OG Chile au cours du trimestre.

### **Bénéfice net (perte nette)**

Pour le T4 2018, la Société a inscrit un bénéfice net de 3,3 M\$, ou 0,09 \$ par action, comparativement à une perte nette de 1,6 M\$, ou 0,05 \$ par action, pour le T4 2017. La hausse du bénéfice brut et des marges dont il est question ci-dessus a contribué au bénéfice net dégagé par la Société pour le T4 2018.

### **INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE**

La Société réalise une partie de ses activités en dollars américains (« \$ US »), en pesos chiliens (« CLP »), en cédis ghanéens (« GHS ») et en francs ouest-africains (« XOF ») et, par conséquent, elle est exposée au risque lié aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 30 juin 2018, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 0,5 M\$ US (1,0 M\$ US au 30 juin 2017) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 1,3 M\$ US (0,6 M\$ US au 30 juin 2017). La Société disposait d'une trésorerie en pesos chiliens d'un montant de 832 879 752 CLP (207 424 327 CLP au 30 juin 2017) et avait des débiteurs en pesos chiliens d'un montant de 2 907 515 452 CLP (1 471 946 677 CLP au 30 juin 2017). La Société disposait d'une trésorerie en cédis ghanéens d'un montant de 625 294 GHS (26 065 GHS au 30 juin 2017) et avait des débiteurs en cédis ghanéens d'un montant de 4 549 573 GHS (1 561 986 GHS au 30 juin 2017). La Société disposait d'une trésorerie en francs ouest-africains d'un montant de 137 871 643 XOF (12 751 223 XOF au 30 juin 2017) et avait des débiteurs en francs ouest-africains d'un montant de 608 226 530 XOF (néant au 30 juin 2017).

Au 30 juin 2018, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change du dollar américain aurait entraîné une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du bénéfice net (de la perte nette) et du résultat global de 0,2 M\$ (0,1 M\$ au 30 juin 2017), qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change du peso chilien aurait entraîné une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du bénéfice net (de la perte nette) et du résultat global de 0,2 M\$ (0,2 M\$ au 30 juin 2017), qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change du cedi ghanéen aurait entraîné une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du bénéfice net (de la perte nette) et du résultat global de 0,1 M\$ (néant au 30 juin 2017) et qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change du franc ouest-africain aurait entraîné une augmentation ou une diminution annuelle significative correspondante du bénéfice net (de la perte nette) et du résultat global de 0,1 M\$ (néant au 30 juin 2017).

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé) se sont chiffrés à 14,8 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à 2,5 M\$ pour l'exercice 2017.

La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation a représenté une sortie de trésorerie de 3,9 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à une sortie de trésorerie de 3,2 M\$ pour l'exercice 2017. La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation pour l'exercice 2018 est principalement attribuable à ce qui suit :

- Un montant de 8,5 M\$ lié à l'augmentation des débiteurs et charges payées d'avance;
- Un montant de 0,7 M\$ lié à une hausse des stocks requis pour soutenir le niveau d'activité; facteurs partiellement contrebalancés par
- Un montant de 5,3 M\$ lié à l'augmentation des créditeurs.

### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 8,2 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à 6,2 M\$ pour l'exercice 2017. Au cours de l'exercice 2018, un montant de 8,6 M\$ a été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles, ce qui a été contrebalancé en partie par une entrée de trésorerie de 0,5 M\$ découlant de la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours de l'exercice 2017, un montant de 7,8 M\$ avait été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles, ce qui avait été contrebalancé en partie par une entrée de trésorerie de 1,6 M\$ découlant de la cession de placements et d'immobilisations corporelles.

### Activités de financement

Au cours de l'exercice 2018, la Société a généré 3,2 M\$ grâce aux activités de financement, comparativement à environ 7,0 M\$ au cours de l'exercice 2017.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts effectués aux termes d'une facilité de crédit établie auprès de la Banque Nationale du Canada inc. (« **Banque Nationale** »). Le 2 novembre 2017, la Société et la Banque Nationale ont conclu une nouvelle facilité de crédit de trois ans (la « **Facilité de Crédit** ») comprenant une facilité de crédit renouvelable de 30 M\$, une facilité de lettres de crédit de 3 M\$ US et une facilité de crédit renouvelable de 3 M\$ US.

La Société a prélevé sur sa Facilité de Crédit un montant net de 4,5 M\$ au cours de l'exercice 2018, comparativement à 7,6 M\$ au cours de l'exercice 2017. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de Crédit, y compris la tranche à court terme, se chiffrait à 18,1 M\$ au 30 juin 2018, comparativement à 13,6 M\$ au 30 juin 2017. La dette de la Société a été contractée pour soutenir les besoins en fonds de roulement et financer l'acquisition d'immobilisations, principalement des immobilisations corporelles.

La Société a effectué des paiements de 0,7 M\$ aux termes d'un contrat de location-financement (déduction faite du produit tiré du contrat de location-financement), comparativement à 1,0 M\$ au T4 2017.

OG Chile conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés comme des « accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge se situant entre 0,46 % et 0,52 %. Au 30 juin 2018, les créances clients n'incluaient aucune créance d'affacturage, comparativement à des créances d'affacturage de 0,7 M\$ au 30 juin 2017.

Au 30 juin 2018, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 53,3 M\$, comparativement à 30,8 M\$ au 30 juin 2017. L'augmentation du fonds de roulement découle principalement du reclassement du montant dû sur la Facilité de Crédit depuis les passifs courants vers les passifs non courants, car une nouvelle facilité de crédit a été signée le 2 novembre 2017. Les besoins de la Société en matière de fonds de roulement sont principalement liés au financement des stocks et des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et pour acquitter ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'immobilisations corporelles.

### Sources de financement

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de Crédit. Au 30 juin 2018, la Société avait prélevé 18,1 M\$ sur sa Facilité de Crédit (13,6 M\$ au 30 juin 2017) et respectait toutes les clauses restrictives relatives à celle-ci.

La disponibilité de la facilité renouvelable principale composant la Facilité de Crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des biens immobiliers de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie des obligations de la Société en vertu de la Facilité de Crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la facilité de lettres de crédit de 3 M\$ US et de la facilité de crédit renouvelable de 3 M\$ US sont garanties par Exportation et développement Canada.

La Facilité de Crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable du prêteur, notamment : i) réaliser des fusions, des liquidations, des dissolutions et des modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever ses actifs d'une charge; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir dans des instruments dérivés ou conclure des contrats dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses d'investissement excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vendre certains actifs. La convention régissant la facilité de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer si plus de 12,5 M\$ sont prélevés sur la facilité de crédit. De plus, la facilité de crédit viendra à échéance au plus tard le 2 novembre 2020.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et pour acquitter ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'autres actifs inclus dans les immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2018, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à la Facilité de Crédit.

### Au 30 juin 2018, la Société avait les obligations contractuelles futures suivantes :

* (en milliers de dollars)	Total	Moins de 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
Dettes à long terme *	19 945	625	19 320	–
Contrats de location simple *	271	187	84	–
Total *	20 216	812	19 404	–

## TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 12 SEPTEMBRE 2018

Nombre d'actions ordinaires	36 147 119
Nombre d'options	2 496 500
Après dilution	38 643 619

Le 5 décembre 2017, la Société a émis 490 000 options sur actions à un prix d'exercice de 2,10 \$. Au cours de l'exercice 2018, 52 200 options sur actions ont été exercées et 277 800 options sur actions ont été annulées.

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., une société appartenant à certains administrateurs.

Le 28 février 2017, la Société a accordé un prêt d'un montant de 1,2 M\$ échéant au plus tard le 28 février 2019 au président et chef de la direction dans le cadre de l'exercice de ses options visant l'achat de 942 000 actions de Forage Orbit Garant inc. Le prêt porte intérêt à un taux annuel de 4 % et est garanti par les actions et par une sûreté consentie par 6705570 Canada inc. Le 15 décembre 2017, le président et chef de la direction a remboursé un montant de 0,6 M\$, réduisant le solde du prêt à 0,7 M\$ (1,3 M\$ au 30 juin 2018).

La Société a conclu les transactions suivantes avec ses sociétés liées et avec des personnes liées à ses administrateurs :

* (en milliers de dollars)	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2018	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2017
<b>Produits *</b>	<b>283</b>	<b>102</b>
<b>Dépenses *</b>	<b>131</b>	<b>167</b>

Au 30 juin 2018, un montant de 0,8 M\$ était à recevoir relativement à ces transactions (1,3 M\$ au 30 juin 2017).

Toutes ces transactions entre parties liées conclues dans le cours normal des activités ont été évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

## Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

Par définition, les principaux dirigeants incluent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que toute entité sur laquelle les principaux dirigeants exercent un contrôle. Il a été déterminé que les principaux dirigeants se composaient des administrateurs de la Société et du personnel de direction clé. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent, ou soient influencés par, cette personne dans le cadre de leur relation avec la Société.

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs se détaille comme suit :

* (en milliers de dollars)	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2018	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2017
<b>Salaires et honoraires *</b>	<b>1 734</b>	<b>1 433</b>
<b>Rémunération fondée sur des actions *</b>	<b>236</b>	<b>204</b>
<b>TOTAL *</b>	<b>1 970</b>	<b>1 637</b>

## ESTIMATIONS COMPTABLES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Les principales méthodes comptables sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2018. La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture et sur les montants des produits et des charges de la période visée. Bien que la direction revoie régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit et dans les périodes ultérieures touchées, le cas échéant. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

### Regroupements d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus à l'état consolidé de la situation financière de la Société à leur juste valeur. Au moment de déterminer les justes valeurs, la direction formule des estimations concernant les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les résultats réels pourraient toutefois être différents.

### Dépréciation des actifs non financiers

La Société fait appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de l'existence d'indices d'une dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et son appréciation du contexte économique. Au 30 juin 2018, la Société a conclu qu'il n'y avait pas d'indices de dépréciation et n'a pas effectué de test de dépréciation (voir la note 10 des états financiers consolidés de la Société).

### Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt dans plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire afin de déterminer les différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination du montant définitif de l'impôt à payer est incertaine. La Société comptabilise des passifs au titre des contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été comptabilisés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période au cours de laquelle le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qu'elle s'attend à devoir verser aux autorités fiscales.

## NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été adoptées par la Société le 1<sup>er</sup> juillet 2017 :

- IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*;
- *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* (modifications de l'IAS 12)

## RÉCENTES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Les nouvelles normes suivantes, qui ont été publiées mais ne sont pas encore en vigueur, n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société :

- IFRS 9 – *Instruments financiers*
- IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*
- IFRS 16 – *Contrats de location*
- *Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions* (modifications de l'IFRS 2)
- IFRIC 22 – *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*
- IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

La Société ne s'attend pas à ce que l'IFRS 9, l'IFRS 15, les modifications de l'IFRS 2 ou l'IFRS 22 ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés et évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 et de l'IFRC 23.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA : Bénéfice net (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissements.

Bénéfice brut et marge brute ajustés : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

## BAIIA

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

## Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2018	Trimestre terminé le 30 juin 2017	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2018	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2017	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2016
Bénéfice net (perte nette) de la période	3,3	(1,6)	4,5	(5,9)	(0,2)
Ajouter :					
Charges financières	0,4	0,3	1,7	1,0	0,7
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(0,2)	(0,2)	(0,3)	(2,0)	(0,2)
Dotation aux amortissements	2,0	2,2	8,8	9,6	10,8
BAIIA	5,5	0,7	14,7	2,7	11,1

## Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée et la marge ne soient pas des mesures financières reconnues définies par les IFRS, la direction les considère comme des mesures importantes puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société, compte non tenu de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2018	Trimestre terminé le 30 juin 2017	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2018	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2017	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2016
Produits tirés de contrats	44,5	37,4	173,1	125,2	107,5
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	37,1	34,9	151,6	117,1	97,3
Moins l'amortissement	(2,0)	(1,9)	(7,9)	(8,7)	(9,3)
Charges directes	35,1	33,0	143,7	108,4	88,0
Bénéfice brut ajusté	9,4	4,4	29,4	16,8	19,5
Marge brute ajustée (%) <sup>1)</sup>	21,2	11,8	17,0	13,4	18,1

<sup>1)</sup> Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

## FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société datée du 12 septembre 2018, et elle doit être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, qui sont actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire à ses activités. Advenant la matérialisation de ces risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient s'en ressentir considérablement.

## **Risques liés à la structure, aux activités et à l'industrie**

### ***Ralentissements cycliques***

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande de services de forage offerts par la Société et nuirait de façon significative aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

### ***Sensibilité à la conjoncture économique générale***

La performance financière et opérationnelle d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt et les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et aux marchés des titres d'emprunt, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

### ***Dépendance envers le personnel et maintien des employés***

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvenait pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former de nouveaux, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceraient une pression sur les marges bénéficiaires de la Société si celle-ci ne peut récupérer ces coûts en augmentant les tarifs facturés à ses clients.

### ***Augmentation du coût d'obtention de biens non durables***

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée d'un an à deux ans et exposent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement significatif des coûts et nuire considérablement à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de la Société.

### ***Risque pays***

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale dans de nombreuses régions de différents pays, de sorte qu'elle est confrontée aux systèmes commerciaux et politiques de diverses juridictions. Les événements imprévus dans un pays (précipités par l'évolution à l'intérieur ou à l'extérieur du pays), tels que les changements économiques, politiques, fiscaux, réglementaires ou juridiques (ou les changements d'interprétation), pourraient, directement ou indirectement, avoir un impact négatif sur les activités d'exploitation et les actifs. Les risques comprennent, sans s'y limiter, la répression militaire, les fluctuations extrêmes des taux de change, les taux élevés d'inflation, les changements dans les politiques minières ou politiques d'investissement, la nationalisation/expropriation de projets ou d'actifs, la corruption, les retards dans l'obtention des permis nécessaires ou l'incapacité de les obtenir, l'annulation

des revendications minières existantes ou des intérêts y afférents, les prises d'otages, l'agitation de la main-d'œuvre, l'opposition à l'exploitation minière par un groupe environnemental ou d'autres organisations non gouvernementales ou les changements d'attitude politique susceptibles de nuire à la Société. On note l'émergence d'une tendance des gouvernements à accroître leur participation à l'industrie et, par conséquent, leurs revenus en augmentant les impôts et taxes ou en recourant davantage aux mesures d'expropriation ou à d'autres mesures en ce sens. Cette tendance pourrait avoir un impact négatif sur les investissements étrangers dans les activités d'exploitation et d'exploration minières et, par conséquent, sur la demande pour les services de forage dans ces régions. Ces événements pourraient avoir comme conséquence la perte de revenus et des coûts additionnels en mobilisation d'équipement à d'autres endroits. La nationalisation ou l'expropriation de projets miniers a un impact direct sur les fournisseurs (comme la Société) de l'industrie minière.

Bien que la Société s'efforce d'atténuer son exposition aux événements potentiels liés au risque pays, l'incidence de ces événements est hors de son contrôle, est hautement incertaine et imprévisible et dépendra de faits et de circonstances spécifiques. Par conséquent, la Société ne peut garantir qu'elle ne subira pas les répercussions directes ou indirectes d'un événement lié au risque pays survenant dans les juridictions dans lesquelles elle exerce des activités.

### ***Endettement et clauses restrictives***

Orbit Garant a conclu la convention de crédit afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, entre autres choses, le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris : i) le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses d'investissement ou les acquisitions à l'avenir puisse être limitée; ii) le fait qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et des intérêts sur sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures; et iii) le fait que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts effectués aux termes de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés et pourrait avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant la latitude de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses imposent des restrictions importantes, notamment sur les changements de propriété et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, d'effectuer des investissements, de réaliser des acquisitions, d'engager des dépenses d'investissement, d'accorder des prêts et des cautionnements ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des clauses restrictives financières obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvenait pas à respecter ses obligations aux termes de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un cas de défaut qui, s'il n'était pas corrigé ou ne faisait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner le devancement de l'exigibilité du remboursement de la dette concernée. Dans pareil cas, rien ne garantit que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour rembourser intégralement cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard le 2 novembre 2020. Rien ne garantit que des emprunts ou des financements par actions futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou qu'ils le seront à des conditions acceptables et selon un montant suffisant pour rembourser l'encours de sa dette contractée aux termes de la convention de crédit à l'échéance ou pour financer ses besoins par la suite. Une telle situation pourrait avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Orbit Garant.

### ***Accès des clients aux marchés des actions***

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, pourraient éprouver plus de difficultés à mobiliser des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

### **Acquisitions**

La Société est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration des logiciels comptables, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la gestion, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continus des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

### **Approvisionnement en biens non durables**

Si la Société devait croître, cela pourrait exercer des pressions sur sa capacité de fabriquer ou d'obtenir autrement les nouveaux appareils de forage et les nouveaux biens non durables nécessaires pour exercer ses activités de forage. Cette situation pourrait entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

### **Concurrence**

La Société fait face à une concurrence de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer leur expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes.

Une grande partie des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appel d'offres concurrentielles. La Société perdra de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'est pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appel d'offres ou encore si des sociétés minières choisissent de ne pas recourir au processus d'appel d'offres.

### **Capacité de soutenir et de gérer la croissance**

La capacité de la Société de croître dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société : i) pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), ii) arrivera à soutenir ou à accélérer sa croissance ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, iii) sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant nécessaire à sa croissance continue, ou iv) sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvenait pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

### ***Stratégie d'acquisitions futures***

La Société entend croître au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ou que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. De surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

### ***Contrats avec les clients***

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six (6) à douze (12) mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée d'un an à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'un montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvenait pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants étaient annulés, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement de clients de la Société pourrait nuire de façon significative à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

### ***Expansion internationale et instabilité***

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation, des nouveaux tarifs et taxes, et d'autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits d'exploitation de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent de façon significative à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

### ***Risques opérationnels et responsabilité***

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des appareils de forage. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, la perte de personnel clé, des poursuites judiciaires et une atteinte à la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes, des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance opérationnelle et financière de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès

peuvent nuire à la performance des activités de même qu'à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de la Société.

### ***Risque de change***

Orbit Garant exerce certaines de ses activités en dollars américains, en pesos chiliens, en cédils ghanéens et en francs ouest-africains, et elle est donc exposée aux fluctuations de change. Au 30 juin 2018, la Société avait un risque d'exposition de ses produits en dollars américains, en pesos chiliens, en cédils ghanéens et en francs ouest-africains d'environ 3,8 M\$, 41,6 M\$, 3,0 M\$ et 3,7 M\$, respectivement, en dollars canadiens. Cette exposition pourrait changer dans le futur et une part importante des produits de la Société pourrait éventuellement être libellée dans d'autres monnaies que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient avoir un impact négatif sur sa performance financière.

### ***Interruptions des activités***

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris une intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, des questions de santé et de sécurité ou un engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

### ***Risque d'atteinte à la réputation de la Société***

Les risques d'atteinte à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société sont chargés de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, des lois et des règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des parties prenantes de la Société ainsi que du public.

### ***Corruption, pots-de-vin et fraude***

La Société est tenue de se conformer à la *Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers* (« LCAPE ») ainsi qu'aux lois similaires applicables dans d'autres juridictions, qui interdisent aux entreprises d'accorder des pots-de-vin ou d'autres paiements prohibés ou de faire des dons à des agents publics étrangers dans le but de conserver ou d'obtenir des affaires. Les politiques de la Société mandatent le respect de ces lois. Toutefois, rien ne garantit que les politiques et procédures et les autres garanties que la Société a mises en œuvre en ce qui concerne le respect de ces lois seront efficaces ou que les employés, les agents, les fournisseurs ou les autres partenaires de l'industrie ne se sont pas engagés ou ne s'engageront pas dans une conduite illégale dont la Société pourrait être tenue responsable. La violation de ces lois pourraient perturber les activités de la Société et avoir une incidence négative importante sur ses activités et ses opérations.

### ***Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes***

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs et qui régissent notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les

produits chimiques, les mesures correctives s'appliquant aux rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). En raison de ses activités d'exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les activités aux chantiers des clients peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne garantit que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels la Société peut être assujettie ou encore que la Société sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société était perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité à en obtenir de nouveaux.

### ***Limite des assurances***

La Société a une assurance de biens, de responsabilité civile générale et de pertes d'exploitation. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte à un coût acceptable, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

### ***Changements apportés à la législation et à la réglementation***

Des changements apportés aux lois, aux règles, aux règlements ou aux politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à sa performance financière.

### ***Risque lié à la législation et à la réglementation***

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur les plans juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respectait pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur les plans juridique et réglementaire et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et ainsi nuire indirectement à la Société.

### ***Risque lié à la cybersécurité***

Bien que les systèmes d'information fassent partie intégrante du soutien de la Société, en raison de la nature de ses services, elle n'est pas considérée comme soumise au même niveau de risques de cybersécurité que les entreprises opérant dans des secteurs où les informations sensibles sont au cœur de leurs activités. Néanmoins, la Société est potentiellement exposée à des risques allant de l'erreur humaine à l'interne ou à des tentatives individuelles non coordonnées pour obtenir un accès non autorisé à ses systèmes informatiques jusqu'à des mesures sophistiquées et ciblées visant la Société et ses systèmes, ses clients ou ses fournisseurs de services. De telles perturbations dans les systèmes d'information ou l'échec des systèmes à fonctionner comme prévu pourraient, en fonction de l'ampleur du problème, entraîner la perte de l'information des clients, une perte des affaires actuelles ou futures, une atteinte à la réputation de la Société et/ou un potentiel de réclamations contre celle-ci, ce qui pourrait avoir un effet néfaste sur la

Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La Société continue d'accroître ses efforts afin d'atténuer ces risques. Elle investit dans des initiatives de sécurité technologique afin de mieux identifier et résoudre toute vulnérabilité, y compris les évaluations périodiques de vulnérabilité de tiers, la connaissance des utilisateurs des meilleures pratiques de cybersécurité et les contrôles des processus et procédures de sécurité. De plus, la Société continue d'accroître la sensibilisation des employés aux politiques de sécurité grâce à des communications continues.

## **Risques liés à la structure et aux actions ordinaires**

### ***Risques liés au marché boursier***

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est tributaire de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de la Société, les changements dans ses estimations des résultats d'exploitation futurs ou dans celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique ainsi que d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

### ***Influence des actionnaires existants***

En date du 12 septembre 2018, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 26 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la quasi-totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et des regroupements d'entreprises possibles et avoir ainsi un effet sur le cours de ses actions.

### ***Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société***

Certains actionnaires, dont M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de l'un ou l'autre de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

### ***Dilution***

Orbit Garant pourrait éventuellement réunir des fonds additionnels en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

### ***Paiements de dividendes***

Orbit Garant ne prévoit pas payer de dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

### ***Risque de crédit***

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de la solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2018, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 6 % des débiteurs (5 % au 30 juin 2017).

Au 30 juin 2018, 44 % (58 % au 30 juin 2017) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants, et 4 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (5 % au 30 juin 2017).

Un client important représentait 20 % des créances clients au 30 juin 2018 (deux clients importants représentaient 25 % des créances clients au 30 juin 2017).

Deux clients importants représentaient 28 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 (deux clients importants représentaient 29 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2017).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées. La Société ne recourt pas à des instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

### ***Risque de taux d'intérêt***

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2018, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution d'un point de pourcentage du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net d'environ 0,1 M\$ (une incidence de 0,1 M\$ en 2017).

### ***Risque lié au marché boursier***

Le risque lié au marché boursier s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et elle détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

### ***Juste valeur***

La juste valeur de la trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des fournisseurs et autres créiteurs et des passifs au titre de l'affacturage correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

La juste valeur du prêt correspond approximativement à sa valeur comptable, car le taux d'intérêt a été établi en fonction des conditions du marché et que les taux d'intérêt n'ont pas changé significativement depuis que le prêt a été octroyé.

## PERSPECTIVES

L'amélioration des conditions dans le secteur minier, qui s'est amorcée au début de 2016 et s'est poursuivie tout au long du premier semestre de 2018, a entraîné une hausse des prix des métaux et des évaluations des actions des sociétés minières par rapport à la fin de 2015. Malgré la baisse du prix des métaux et de l'activité de financement enregistrée au début de la deuxième moitié de 2018, l'indice minier mondial S&P/TSX est actuellement d'environ 68 % supérieur à son plancher de janvier 2016, et l'indice aurifère global S&P/TSX est d'environ 30 % plus élevé que son plus faible niveau enregistré en septembre 2015. Comme il est mentionné dans le présent rapport, l'amélioration générale des conditions du marché depuis le début de 2016 a incité un plus grand nombre de sociétés minières à amasser des capitaux au cours de cette période. Par conséquent, un nombre important de ces sociétés ont amélioré leur position de capital, ce qui a entraîné une augmentation des dépenses d'exploration et de mise en valeur minières. Malgré la récente baisse des prix des métaux et des évaluations des sociétés minières, l'amélioration générale des conditions de l'industrie depuis le début de 2016 a fait grimper la demande de services de forage. Les taux d'utilisation des installations de forage ont commencé à monter vers la fin de 2016 et s'améliorent constamment depuis. Ceci a réduit l'offre excédentaire de services de forage minier sur le marché. Comme les hausses de prix des services de forage surviennent généralement après un rebond des taux d'utilisation, Orbit Garant a maintenant l'occasion d'augmenter les prix pour ses nouveaux contrats. Bien que la Société continue de surveiller la récente baisse des prix des métaux et des évaluations des sociétés minières, la direction est encouragée par les tendances positives à long terme et croit que celles-ci pourraient continuer d'avoir une incidence positive sur son exploitation au cours des années à venir, à mesure que les grandes et moyennes sociétés minières remplaceront les réserves en voie d'épuisement et que les petites sociétés minières d'exploration s'efforceront de repérer ou de délimiter de nouveaux gisements miniers.

La valeur plus faible du dollar canadien par rapport au dollar américain représente également un facteur positif supplémentaire pour les sociétés minières exerçant des activités au Canada, puisque leurs dépenses sont généralement libellées en dollars canadiens et que leurs produits sont libellés en dollars américains. Au moment de déposer ce rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,77 \$ US.

La direction voit d'un bon œil l'activité accrue de la Société au Canada et sur ses marchés internationaux. Elle continue de miser sur la maximisation de la valeur des intervenants, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant l'utilisation des appareils de forage, en augmentant les taux de productivité, en continuant de se concentrer sur l'innovation technologique, en retenant le personnel clé, en maintenant des normes élevées en matière de santé et de sécurité et en évaluant les possibilités d'accroître la présence d'Orbit Garant sur les marchés canadien et étrangers. Orbit Garant a établi des filiales en exploitation au Burkina Faso, au Chili, au Ghana, en Guyane et au Pérou. En Amérique du Sud, la Société travaille actuellement sur des projets au Chili et en Guyane et, en Afrique de l'Ouest, elle travaille sur des projets au Burkina Faso et au Ghana. La Société cherche activement de nouvelles possibilités d'expansion de ses activités dans ces deux régions.

La direction croit que la technologie informatisée exclusive de surveillance et de contrôle de forage de la Société contribuera de plus en plus à réduire les coûts de main-d'œuvre et de biens non durables de forage minier, tout en améliorant le taux de productivité des foreurs de même que leurs conditions de travail au chapitre de la santé et de la sécurité. Orbit Garant dispose actuellement de 34 appareils de forage dotés de sa technologie informatisée de surveillance et de contrôle, qui sont tous déployés sur des projets de clients. Ces appareils de forage de nouvelle génération augmentent significativement les taux de productivité comparativement aux appareils de forage

traditionnels. Les clients d'Orbit Garant ont réagi positivement à l'amélioration du rendement et au potentiel associé aux nouveaux appareils de forage, notamment en renouvelant leurs contrats de forage souterrain à plus long terme.

Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer en conséquence son personnel, ses stocks, ses dépenses d'investissement et sa situation financière. Forte d'un solide bilan, la Société s'engage à profiter des occasions de croissance à valeur ajoutée au Canada et à l'international.

## **CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au Règlement 52-109 publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou les autres rapports qu'elle dépose ou transmet dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation, notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que l'information en question est accumulée puis communiquée à la direction de l'émetteur, y compris aux dirigeants responsables de l'attestation, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

En date du 30 juin 2018, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces au 30 juin 2018.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2018, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, a vérifié qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière était en place au sein de la Société et a évalué sa conception, et confirme qu'aucune modification apportée au processus de contrôle interne au cours de l'exercice n'a touché de façon significative ni ne pourrait raisonnablement toucher de façon significative le contrôle interne de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son processus de contrôle interne et peut, de temps à autre, apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Au 30 juin 2018, une évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société, au sens du *Règlement 52-109*, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission, un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du Règlement 52-109.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés audités ci-joints (les « états financiers ») de Forage Orbit Garant inc. (la « Société ») et tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la direction de la Société et sont approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière et, le cas échéant, comprennent des renseignements fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction. La direction a examiné les renseignements financiers présentés dans ce rapport et s'est assurée de leur conformité avec les états financiers consolidés.

La direction a la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que les actifs sont sécurisés et que l'intégrité et l'équité des données financières sont assurées au 30 juin 2018. Selon cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 juin 2018 était suffisamment efficace pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication, conformément aux principes comptables applicables.

Il incombe au conseil d'administration de la Société de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations à l'égard de la présentation de l'information financière et celui-ci a la responsabilité finale de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette obligation principalement par l'entremise du comité d'audit. Le conseil d'administration nomme le comité d'audit, et tous ses membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction et les auditeurs indépendants, afin d'examiner les contrôles internes, les résultats d'audit et les principes comptables. Sur la recommandation du comité d'audit, les états financiers consolidés sont transmis pour approbation au conseil d'administration de la Société.

Les états financiers consolidés ont été audités, par les auditeurs indépendants de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., au nom des actionnaires, pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 30 juin 2017, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les auditeurs indépendants ont librement et pleinement accès au comité d'audit, qu'ils peuvent rencontrer en présence, ou non, de la direction.

(signé) Éric Alexandre  
**Éric Alexandre, CPA, CMA**  
Président et chef de la direction

(signé) Alain Laplante  
**Alain Laplante, FCPA, FCGA**  
Vice-président et chef de la direction financière

Val-d'Or, Québec  
Le 12 septembre 2018



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
Tour KPMG, Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3  
Canada

Téléphone (514) 840-2100  
Télécopieur (514) 840-2187  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Forage Orbit Garant inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Forage Orbit Garant inc. (l'« entité »), qui comprennent les bilans consolidés aux 30 juin 2018 et 2017, les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Forage Orbit Garant inc. aux 30 juin 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.*

Le 12 septembre 2018

Montréal, Canada

\*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A115894

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse.  
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### États consolidés du résultat

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action)

	Notes	30 juin 2018 \$	30 juin 2017 \$
<b>Produits tirés de contrats</b>	20	173 084	125 178
Coût des produits tirés de contrats	7	151 603	117 135
<b>Bénéfice brut</b>		<b>21 481</b>	<b>8 043</b>
<b>Charges</b>			
Frais généraux et administratifs		15 830	14 748
(Gain) perte de change		(292)	162
Charges financières		1 710	1 000
	7	17 248	15 910
<b>Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat</b>		<b>4 233</b>	<b>(7 867)</b>
<b>Impôt sur le résultat (recouvrable)</b>	14		
Exigible		(12)	712
Différé		(239)	(2 705)
		(251)	(1 993)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>		<b>4 484</b>	<b>(5 874)</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) par action</b>	13		
De base		0,12	(0,17)
Diluée		0,12	(0,17)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2018	30 juin 2017
		\$	\$
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>		4 484	(5 874)
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente	9	(200)	265
Gain réalisé sur les placements disponibles à la vente reclassé à l'état consolidé du résultat		(18)	(266)
Impôts différés		29	1
		(189)	-
Écarts de conversion cumulés		52	(146)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		(137)	(146)
<b>Résultat global</b>		4 347	(6 020)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens)

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	(note 13)	(note 13)			
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> juillet 2017</b>	57 130	1 178	15 907	49	74 264
<b>Résultat global total</b>					
Bénéfice net	-	-	4 484	-	4 484
Autres éléments du résultat global					
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt différé	-	-	-	(189)	(189)
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	52	52
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(137)	(137)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres					
Émission d'actions relative à la rémunération fondée sur des actions	77	(23)	-	-	54
Rémunération fondée sur des actions	-	271	-	-	271
Options sur actions annulées	-	(218)	218	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	77	30	218	-	325
<b>Solde au 30 juin 2018</b>	57 207	1 208	20 609	(88)	78 936

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	(note 13)	(note 13)			
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> juillet 2016</b>	55 688	1 468	21 720	195	79 071
<b>Résultat global total</b>					
Perte nette	-	-	(5 874)	-	(5 874)
Autres éléments du résultat global					
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt différé	-	-	-	-	-
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(146)	(146)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(146)	(146)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres					
Émission d'actions relative à la rémunération fondée sur des actions	1 442	(449)	-	-	993
Rémunération fondée sur des actions	-	220	-	-	220
Options sur actions annulées	-	(61)	61	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	1 442	(290)	61	-	1 213
<b>Solde au 30 juin 2017</b>	57 130	1 178	15 907	49	74 264

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## États consolidés de la situation financière

Au 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2018	30 juin 2017
<b>ACTIF</b>		\$	\$
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie		4 633	1 601
Créances clients et autres débiteurs	19	32 503	24 210
Stocks	8	39 419	38 725
Impôt sur le résultat à recouvrer		944	438
Charges payées d'avance		884	758
		78 383	65 732
<b>Actifs non courants</b>			
Prêt à recevoir	17	662	1 254
Placements	9	542	682
Immobilisations corporelles	10	39 741	40 014
Actifs d'impôt différé	14	4 010	3 766
<b>Total de l'actif</b>		123 338	111 448
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Créditeurs et charges à payer		24 247	18 981
Affacturage à payer		-	705
Impôt sur le résultat à payer		-	380
Tranche à court terme de la dette à long terme et des contrats de location-financement	11	812	14 903
		25 059	34 969
<b>Passifs non courants</b>			
Dette à long terme et contrats de location-financement	11	19 226	2 085
Passifs d'impôt différé	14	117	130
		44 402	37 184
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions	13	57 207	57 130
Réserve – Instruments de capitaux propres	13	1 208	1 178
Résultats non distribués		20 609	15 907
Cumul des autres éléments du résultat global		(88)	49
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		78 936	74 264
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		123 338	111 448

### APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Éric Alexandre

Éric Alexandre, administrateur

(signé) Jean-Yves Laliberté

Jean-Yves Laliberté, administrateur

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2018	30 juin 2017
		\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		4 233	(7 867)
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	10	8 774	9 576
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	10	(199)	(140)
Gain sur cession de placements	9	(18)	(266)
Rémunération fondée sur des actions	13	271	220
Charges financières		1 710	1 000
		14 771	2 523
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation			
	15	(3 883)	(3 250)
Impôt sur le résultat (payé) reçu		(874)	289
Charges financières payées		(1 846)	(946)
		8 168	(1 384)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisition de placements	9	(90)	-
Produit de la cession de placements	9	30	352
Acquisition d'immobilisations corporelles	10	(8 575)	(7 814)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	10	459	1 257
		(8 176)	(6 205)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Remboursement du prêt à recevoir	17	628	-
Produit de l'émission d'actions		54	51
Produit de l'affacturage		22 253	5 543
Remboursement de l'affacturage		(22 958)	(6 233)
Produit de la dette à long terme		88 057	86 544
Remboursement sur la dette à long terme et les contrats de location-financement		(84 871)	(78 947)
		3 163	6 958
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie		(123)	(61)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>		3 032	(692)
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		1 601	2 293
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>		4 633	1 601

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Afrique de l'Ouest et au Kazakhstan.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses filiales et dans les entreprises associées sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Orbit Garant Chile S.A.	100 %
Perforación Orbit Garant Chile SpA (liquidée dans Orbit Garant Chile S.A. au 31 octobre 2017)	100 %
Orbit Garant Drilling Ghana Limited	100 %
Perforación Orbit Garant Peru S.A.C.	100 %
OGD Drilling (Guyana) Inc.	100 %
Forage Orbit Garant BF S.A.S.	100 %
Forage Orbit Miyuu Kaa inc.	49 %
Sarliaq-Orbit Garant inc.	49 %

### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

#### Mode de présentation

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS », comme publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »)). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes, sont présentés à la note 4.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique à l'exception des placements, qui sont mesurés à la juste valeur, et de la rémunération fondée sur des actions, conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 12 septembre 2018.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

#### Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises est mesurée à la juste valeur qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs transférés par la Société, des passifs engagés par la Société auprès des propriétaires précédents de l'entité acquise et des titres de participation émis par la Société en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Cette contrepartie peut être composée de trésorerie, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis, de passifs pris en charge par la Société ou de contreparties conditionnelles futures. Les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables pris en charge de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les frais d'acquisition et d'intégration d'une entreprise acquise sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires au poste « Capitaux propres » de l'état consolidé de la situation financière. Le goodwill est mesuré comme étant l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise ainsi que de la juste valeur des titres de participation précédemment détenus dans l'entité acquise par l'acquéreur (le cas échéant) sur la valeur nette des montants des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition. Si, après réévaluation, la valeur nette des montants des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition excède la somme de la contrepartie transférée, le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise et la juste valeur des titres de participation précédemment détenus dans l'entité acquise par l'acquéreur (le cas échéant), l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat net en tant que profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

#### Conversion des devises

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société ou d'une filiale étrangère dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, sont comptabilisées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. À chaque date de clôture des états financiers consolidés, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date, et les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique ne sont pas ajustés. Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les actifs et passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers consolidés. Les éléments des produits et des charges sont convertis au cours de change moyen de la période. Les écarts de change sont comptabilisés dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres. Le montant cumulé des écarts de change est reclassé au résultat net au moment de la sortie totale, ou partielle, de la participation dans l'établissement à l'étranger.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Actif/passif	Classement	Évaluation
Trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Créances clients et autres débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Placements	Disponibles à la vente	Juste valeur
Prêt à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Affacturage à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti

#### Méthode du coût amorti et du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions et des frais payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes ou escomptes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

#### Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont les contreparties de toute forme accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Les salaires, les congés payés, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme du personnel et ils sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les membres du personnel de la Société ont rendu les services connexes.

#### Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement évaluées à leur juste valeur, déduction faite d'une provision pour créances douteuses. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des créances clients individuelles sont radiées lorsque la direction estime qu'elles ne peuvent être recouvrées. La valeur comptable des créances clients est présentée déduction faite de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse de l'âge des créances clients, de l'expérience passée, des risques spécifiques au client et d'autres informations pertinentes.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse et le découvert bancaire dont le solde varie régulièrement entre un montant en espèces disponible et une dette.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Stocks

La Société maintient des stocks de fournitures d'exploitation, des moteurs, de tiges de forage et de trépan. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués respectivement à 50 % et à 75 % du coût d'origine pour estimer la valeur de réalisation nette. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

#### Placements

Les placements dans des titres négociés sur le marché sont classés comme disponibles à la vente. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et les gains ou les pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les gains ou les pertes réalisés sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat lorsque les placements sont vendus.

Si la juste valeur d'un placement diminue sous sa valeur comptable, la Société s'engage à évaluer si la baisse de valeur est importante ou prolongée. Lorsqu'une baisse de la juste valeur d'un placement disponible à la vente a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et qu'il existe une indication objective que le placement est déprécié, toute perte cumulative qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est reclassée à titre de perte de valeur dans l'état consolidé du résultat.

#### Placement dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, c'est-à-dire qu'elle détient le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint. La Société comptabilise son placement dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle le placement est initialement comptabilisé au coût. Par la suite, les états financiers consolidés présentent la quote-part revenant à la Société du résultat de l'entreprise associée jusqu'à la date à laquelle cesse l'influence notable. Les distributions reçues d'une entreprise associée réduisent la valeur comptable du placement. Les états consolidés du résultat global comprennent la quote-part de la Société des montants comptabilisés par son entreprise associée au titre d'autres éléments du résultat global, le cas échéant. Les soldes intersociétés entre la Société et l'entreprise associée ne sont pas éliminés.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement s'y rapportant, ou les coûts de fabrication, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts de fabrication du matériel de forage comprennent les matières, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects spécifiques.

Le coût des immobilisations corporelles construites par l'entité comprend également les coûts d'emprunt. Les dépenses futures, telles que les frais d'entretien et de réparation, sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les frais engagés pour des améliorations importantes sont incorporés dans le coût de l'actif et amortis sur la durée d'utilité de l'actif.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

	<u>Vie utile</u>	<u>Valeur résiduelle</u>
Bâtiments et composantes	5 à 40 ans	-
Matériel de forage	5 à 10 ans	0 - 20 %
Véhicules	5 ans	-
Autres	3 à 10 ans	-

L'amortissement des immobilisations corporelles commence dès qu'elles sont prêtes à être mises en service aux fins desquelles elles sont destinées. Le terrain n'est pas amorti.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs non financiers ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la cession, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la cession représente le montant qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de dépréciation est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs non financiers ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être renversée à l'état consolidé du résultat dans la mesure où la valeur comptable à la date du renversement de la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée.

#### Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode de report variable. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôt différé sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le résultat net imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et pourra être réduit ultérieurement, si nécessaire, à un montant qu'il est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité des transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont inscrits en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Contrats de location

Une immobilisation corporelle détenue en vertu d'un contrat de location-financement est initialement comptabilisée au moindre de la juste valeur de l'actif et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. L'immobilisation corporelle louée est par la suite comptabilisée de la même façon que les autres actifs similaires détenus par la Société. Le passif correspondant à payer au bailleur est comptabilisé comme une dette découlant d'un contrat de location-financement et une charge financière est imputée aux résultats sur la durée du contrat.

Les paiements en vertu des contrats de location simple sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est amorti en réduction de la charge locative.

#### Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat. Les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés au moment de la prestation des services, et les produits des ventes de foreuses sont comptabilisés au moment de l'expédition. La Société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes qu'un accord existe, que les services ont été fournis, que les marchandises ont été expédiées, que le prix demandé à l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### Résultat par action

Le résultat par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

#### Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur selon l'IFRS 2. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante au poste « réserve - instruments de capitaux propres ». Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis et est présenté déduction faite des options sur actions annulées avant que leurs droits n'aient été acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux résultats non distribués.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

### 4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoie régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, le cas échéant. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

#### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de nette réalisation nette. Lors de l'estimation de la valeur de réalisation nette, la direction prend en considération les données les plus fiables disponibles lorsque les estimations sont faites. La valeur de réalisation nette est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et à 75 % du coût, respectivement. Le montant de la charge pour perte de valeur des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

#### Durée d'utilité des actifs amortissables

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont révisées à chaque date de clôture par la direction. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable. Au 30 juin 2018, la direction évalue que les durées d'utilité représentent la période estimative d'utilisation des actifs de la Société.

#### Regroupements d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans l'état consolidé de la situation financière de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier.

#### Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

#### Actifs d'impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un résultat net imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des bénéfices non imposables importants (et des charges) et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de résultat net imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limite de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et de circonstances spécifiques.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

### 4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS (suite)

#### Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont révisées à chaque date de clôture et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé du résultat dans la période où la réévaluation a lieu.

#### Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui est basé sur des hypothèses importantes comme la volatilité, le rendement et la durée de vie prévue.

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige également que la direction exerce des jugements, autres que ceux ayant trait à des estimations, à l'égard de l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments pour lesquels des jugements importants sont exercés sont :

#### Monnaie fonctionnelle

Dans le cadre de la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger, la Société doit évaluer différents facteurs tels que la monnaie qui influence les prix de vente et les coûts, le contexte économique et le degré d'autonomie de la filiale. Selon l'évaluation des différents facteurs, lorsque la monnaie fonctionnelle est difficile à déterminer, la Société a recours à son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, les événements et les conditions sous-jacentes.

#### Dépréciation des actifs non financiers

La Société fait appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique. Au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017, la Société a conclu qu'il n'y avait pas d'indices de dépréciation et n'a pas effectué de test de dépréciation (voir la note 10).

### 5. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 :

#### IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

La modification intitulée *Initiative concernant les informations à fournir - Rapprochement des passifs issus des activités de financement* comprend des modifications qui devraient fournir aux investisseurs des informations améliorées relativement à la dette et aux mouvements de la dette de l'entité durant la période couverte par l'information financière présentée ainsi que sur ses liquidités.

#### IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (modifications de l'IAS 12)

Les modifications clarifient le fait que l'existence d'une différence temporaire déductible dépend exclusivement d'une comparaison entre la valeur comptable d'un actif et sa valeur fiscale à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière et n'est pas touchée par les changements futurs possibles de la valeur comptable ou de la manière dont on prévoit recouvrer l'actif. Les modifications apportent également des éclaircissements sur la méthode devant être utilisée pour déterminer le bénéfice imposable futur servant à évaluer la possibilité d'utilisation de différences temporaires déductibles.

Les normes et modifications présentées ci-dessus n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

### 6. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

Normes comptables nouvelles ou modifiées non encore adoptées :

#### **IFRS 9 – Instruments financiers**

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, sauf certaines exceptions. Son application anticipée est permise. La Société ne prévoit pas que l'IFRS 9 aura une incidence significative sur les états financiers consolidés.

#### **IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité. La Société ne prévoit pas que l'IFRS 15 aura une incidence significative sur les états financiers consolidés.

#### **IFRS 16 – Contrats de location**

Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, Contrats de location. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

#### **Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)**

L'amendement a été publié en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation (i) des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; (ii) des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source (iii) d'une modification des modalités et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. À titre de mesure de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est autorisée si l'information est disponible sans qu'il ne soit nécessaire de recourir à des connaissances a posteriori. La Société ne prévoit pas que la modification de l'IFRS 2 aura une incidence significative sur les états financiers consolidés.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 6. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ (suite)

#### L'interprétation IFRIC 22 – Transaction en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

L'interprétation clarifie le fait que la date de la transaction, aux fins de la détermination du cours de change, correspond à la date de la comptabilisation initiale de l'actif non monétaire payé d'avance ou du passif non monétaire lié à un produit différé et précise que, si les paiements ou encaissements anticipés sont multiples, la date de la transaction doit alors être déterminée pour chacun des paiements et des encaissements. L'interprétation IFRIC 22 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, son adoption anticipée étant autorisée. La Société ne prévoit pas que l'interprétation IFRIC22 aura une incidence sur ses états financiers consolidés.

#### IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation fournit des directives sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et leur application anticipée est permise. L'interprétation exige qu'une entité (i) détermine si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt regrouper certains d'entre eux, en fonction de ce qui fournit la meilleure prévision du dénouement (ii) reflète une incertitude dans le montant des impôts sur le résultat payables (recouvrables) s'il est probable qu'elle paiera (ou recouvrera) un montant au titre de l'incertitude (iii) évalue une incertitude fiscale au montant le plus probable ou à la valeur attendue, selon la méthode qui fournit la meilleure prévision du montant payable (recouvrable). La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

### 7. CHARGES PAR NATURE

#### Détail de la dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles a été présentée à l'état consolidé du résultat comme suit :

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	7 900	8 729
Frais généraux et administratifs	874	847
Total de la dotation aux amortissements	8 774	9 576

#### Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats de 151 603 \$ (117 135 \$ au 30 juin 2017), les frais généraux et administratifs, les pertes (gains) de change et les charges financières totalisant 17 248 \$ (15 910 \$ au 30 juin 2017), par nature, se détaillent comme suit :

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Dotation aux amortissements	8 774	9 576
Charges au titre des avantages du personnel	87 187	68 489
Coût des stocks	37 767	30 679
Autres charges	35 123	24 301
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes (gains) de change et des charges financières	168 851	133 045

## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

#### 8. STOCKS

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Pièces de rechange, montant net	13 067	12 311
Fournitures, montant net	25 000	25 053
Autres	1 352	1 361
	39 419	38 725

Les pièces de rechange incluent principalement les moteurs et les têtes de foreuses. Les fournitures incluent principalement les outils à durée de vie limitée, les tiges de forage, les marteaux, les câbles et les boîtiers de forage.

Le coût des stocks, qui a été comptabilisé en charges et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats, a été comptabilisé comme suit :

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
	37 767	30 679

Au cours de l'exercice, un montant de 604 \$ (2017 : néant) a été constaté à titre de réduction de valeur des stocks en raison d'une valeur de réalisation nette inférieure au coût. Au 30 juin 2018, aucun montant n'a été comptabilisé à titre de renversement d'une réduction de valeur des stocks (295 \$ au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2017).

Les facilités de crédit de la Société sont en partie garanties par une sûreté générale sur la totalité de ses stocks.

#### 9. PLACEMENTS

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Placements dans des sociétés ouvertes, au début de l'exercice	682	709
Acquisitions de placements	90	-
Conversion de créances clients	-	60
Produit de la cession de placements	(30)	(352)
Variation de juste valeur sur les placements disponibles à la vente	(200)	265
Placements dans des sociétés ouvertes, à la fin de l'exercice	542	682

La Société détient des actions ordinaires de sociétés ouvertes. Ces actions sont classées comme étant disponible à la vente et sont comptabilisées à la juste valeur reflétant leur prix par action coté sur le marché à la date de clôture. Le coût d'origine était de 425 \$ (347 \$ au 30 juin 2017). Le gain sur cession de placements totalisant 18 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 est inclus dans les frais généraux et administratifs (266 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2017).

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes :

	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Autres	Total
<b>Coût</b>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2017	841	10 415	74 166	16 371	2 971	104 764
Acquisitions	-	76	5 721	2 319	459	8 575
Cessions	-	(47)	(670)	(710)	-	(1 427)
Radiations	-	-	(829)	(413)	-	(1 242)
Effet des variations des taux de change	-	5	801	(93)	(6)	707
<b>Solde au 30 juin 2018</b>	<b>841</b>	<b>10 449</b>	<b>79 189</b>	<b>17 474</b>	<b>3 424</b>	<b>111 377</b>

#### Amortissement cumulé

Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2017	-	3 347	48 250	10 976	2 177	64 750
Amortissement	-	600	5 906	1 979	289	8 774
Cessions	-	(47)	(432)	(705)	-	(1 184)
Radiations	-	-	(812)	(413)	-	(1 225)
Effet des variations des taux de change	-	-	543	(27)	5	521
<b>Solde au 30 juin 2017</b>	<b>-</b>	<b>3 900</b>	<b>53 455</b>	<b>11 810</b>	<b>2 471</b>	<b>71 636</b>

	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Autres	Total
<b>Coût</b>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2016	841	9 848	74 770	15 604	2 886	103 949
Acquisitions	-	860	4 948	1 812	194	7 814
Cessions	-	(267)	(3 233)	(903)	(36)	(4 439)
Radiations	-	(26)	(1 985)	(142)	(73)	(2 226)
Effet des variations des taux de change	-	-	(334)	-	-	(334)
<b>Solde au 30 juin 2017</b>	<b>841</b>	<b>10 415</b>	<b>74 166</b>	<b>16 371</b>	<b>2 971</b>	<b>104 764</b>

#### Amortissement cumulé

Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2016	-	2 968	45 705	10 294	2 004	60 971
Amortissement	-	563	7 120	1 611	282	9 576
Cessions	-	(158)	(2 410)	(791)	(36)	(3 395)
Radiations	-	(26)	(1 916)	(138)	(73)	(2 153)
Effet des variations des taux de change	-	-	(249)	-	-	(249)
<b>Solde au 30 juin 2017</b>	<b>-</b>	<b>3 347</b>	<b>48 250</b>	<b>10 976</b>	<b>2 177</b>	<b>64 750</b>

Au 30 juin 2017 :

Valeur comptable nette	841	7 068	25 916	5 395	794	40 014
Portion relative aux contrats de location-financement	-	-	1 338	142	-	1 480

**Au 30 juin 2018 :**

<b>Valeur comptable nette</b>	<b>841</b>	<b>6 549</b>	<b>25 734</b>	<b>5 664</b>	<b>953</b>	<b>39 741</b>
<b>Portion relative aux contrats de location-financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>741</b>	<b>91</b>	<b>-</b>	<b>832</b>

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles totalisant 199 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 (gain de 140 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2017) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats. Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 11. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 30 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,00 %, taux effectif de 5,45 % au 30 juin 2018 (taux préférentiel majoré de 2,00 %, taux effectif de 4,70 % au 30 juin 2017), échéant en novembre 2020, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs <sup>a)b)</sup>	17 954	13 571
Emprunt autorisé d'un montant de 2,5 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 4,50 %, taux effectif de 7,95 % au 30 juin 2018 (au taux préférentiel majoré de 4,50 %, taux effectif de 7,20 % au 30 juin 2017), remboursable par versements mensuels de 52 \$ à compter de juin 2017, échéant en mai 2021, garanti par une hypothèque de deuxième rang sur l'universalité des biens présents et futurs <sup>b)</sup>	1 813	2 434
Contrats de location-financement, portant intérêt à des taux variant entre 3,34 % et 5,99 % (3,34 % et 9,77 % au 30 juin 2017), échéant en décembre 2020	271	983
	20 038	16 988
Tranche à court terme	(812)	(14 903)
	19 226	2 085

a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,50 % et 2,25 %.

b) Un montant non amorti de 178 \$ (42 \$ au 30 juin 2017) correspondant à des frais de financement a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 12). Au 30 juin 2018, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives (au 30 juin 2017, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives).

Le 2 novembre 2017, la Société et la banque ont renégocié l'entente de financement en remplaçant l'entente actuelle par une nouvelle facilité de crédit de crédit d'une durée de 3 ans d'un montant maximal de 30,0 M\$, une facilité de lettre de crédit d'un montant de 3,0 M \$US et une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 3,0 M\$US.

Au 30 juin 2018, le taux préférentiel au Canada était de 3,45 % pour les emprunts canadiens (2,70 % au 30 juin 2017) et le taux préférentiel aux États-Unis était de 5,50 % pour les emprunts américains (4,75 % au 30 juin 2017).

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 11. DETTE À LONG TERME (suite)

Au 30 juin 2018, les versements de capital requis au cours des prochains exercices étaient les suivants :

	Emprunt	Location- financement	Total
	\$	\$	\$
Moins d'un an	625	187	812
Plus d'un an et moins de cinq ans	19 320	84	19 404
	19 945	271	20 216

Les paiements minimaux au titre de la location sont les suivants :

	Paiements minimaux au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	
		30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$	\$
Moins d'un an	194	187	720
Plus d'un an et moins de cinq ans	89	84	263
	283	271	983
Moins : charges financières futures	(12)	-	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	271	271	983

La dette à long terme et les contrats de location-financement, par devise et par échéance, sont les suivants :

Au 30 juin 2018	Total	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans
	\$	\$	\$
CAD	19 865	652	19 213
Pesos chiliens (86 745 909 CLP)	173	160	13
	20 038	812	19 226

### 12. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, les dettes à long terme et contrats de location-financement, le capital-actions, la réserve - Instruments de capitaux propres, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que la trésorerie.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Dettes à long terme et contrats de location-financement	20 038	16 988
Capital-actions	57 207	57 130
Réserve - Instruments de capitaux propres	1 208	1 178
Résultats non distribués	20 609	15 907
Cumul des autres éléments du résultat global	(88)	49
Trésorerie	(4 633)	(1 601)
	94 341	89 651

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 12. GESTION DU CAPITAL (suite)

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers; ii) respecter ses obligations financières; et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 juin 2018, tel qu'il est mentionné à la note 11, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives (au 30 juin 2017, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives).

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de capital, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

### 13. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	30 juin 2018		30 juin 2017	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	36 094 919	57 130	35 101 419	55 688
Actions émises :				
Dans le cadre de l'exercice d'options sur actions <sup>a)</sup>	52 200	77	993 500	1 442
Solde à la fin de l'exercice	36 147 119	57 207	36 094 919	57 130

<sup>a)</sup> Le 28 février 2017, la Société a émis 942 000 actions ordinaires au président et chef de la direction de la Société dans le cadre de l'exercice de ses options.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 13. CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### *Bénéfice net (perte nette) par action*

Le bénéfice net (perte nette) par action ordinaire diluée a été calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions. Pour 2018, les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte nette par action diluée, car leur inclusion serait antidilutive.

	30 juin 2018	30 juin 2017
<b>Bénéfice net (perte nette) par action de base</b>		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	4 484 \$	(5 874) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	36 121 152	35 504 686
<b>Bénéfice net (perte nette) par action de base</b>	<b>0,12 \$</b>	<b>(0,17) \$</b>

	30 juin 2018	30 juin 2017
<b>Bénéfice net (perte nette) par action diluée</b>		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	4 484 \$	(5 874) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	36 121 152	35 504 686
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions	720 732	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	36 841 884	35 504 686
<b>Bénéfice net (perte nette) par action diluée</b>	<b>0,12 \$</b>	<b>(0,17) \$</b>

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 13. CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### Régime d'options sur actions de 2008

Le 26 juin 2008, la Société a établi un régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions de 2008 »), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la Société. Le régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération fondée sur des titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale, d'une société contrôlée par l'une de ces personnes ou par une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires propres pouvant être émises à même le capital non émis à l'exercice d'options dans le cadre du Régime d'options sur actions de 2008 ne pourra pas excéder 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du régime d'options, ainsi que d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission à même le capital non émis aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la Société ou d'options pour services rendus attribuées par la Société ne pourra, pour une même personne, excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

Sur la recommandation du Comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération, le conseil d'administration administre le Régime d'options sur actions de 2008 et détermine, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix d'exercice et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au Régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les droits sur les options deviennent acquis à raison de 20 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expirent au plus tard 7 ans après la date de l'attribution. Les options font l'objet d'une renonciation lorsque le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur, un membre de la direction ou un salarié de la Société. Le prix d'exercice d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance suivant le jour où des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu, ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'attribution), si aucune opération n'est survenue au cours de cette période.

Toutes les options sur actions en cours sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	30 juin 2018		30 juin 2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	2 336 500	1,35	2 877 500	1,16
Attribuées au cours de l'exercice	490 000	2,10	500 000	1,75
Exercées au cours de l'exercice <sup>a)</sup>	(52 200)	1,03	(993 500)	1,02
Annulées au cours de l'exercice	(277 800)	0,79	(47 500)	1,28
En cours à la fin de l'exercice	2 496 500	1,48	2 336 500	1,35
Exercables à la fin de l'exercice	1 150 900	1,43	895 400	1,54

<sup>a)</sup> Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018, le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice s'élevait à 2,11 \$ (1,89 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2017).

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 13. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le 5 décembre 2017, 490 000 options sur actions ont été accordées à des salariés et administrateurs leur donnant l'option d'acheter une action ordinaire au prix de levée de 2,10 \$ par action, lequel représente la juste valeur d'une action ordinaire à la date d'attribution. Ces options ont une durée de vie de 5 ans et les droits seront acquis au taux de 33 % par année débutant 12 mois après la date d'attribution.

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours au 30 juin 2018 :

Fourchette des prix d'exercice \$	En cours au 30 juin 2018	Durée de vie moyenne restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exerçables au 30 juin 2018	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,50 - 1,49	1 206 500	3,59	0,87	697 900	0,93
1,50 - 2,49	1 287 500	3,89	2,04	450 500	2,18
3,50 - 4,49	2 500	1,37	4,00	2 500	4,00
	2 496 500			1 150 900	

La juste valeur des options attribuées a été déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution et les hypothèses moyennes pondérées :

	Attribuées en décembre 2017	Attribuées en décembre 2016
Taux d'intérêt sans risque	1,62 %	0,92 %
Durée de vie prévue (en années)	3	5
Volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique)	40,07 %	36,00 %
Rendement attendu	0 %	0 %
Juste valeur des options attribuées	0,66 \$	0,58 \$

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	271	220

### 14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat recouvrable se présente comme suit :

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
<b>Impôt exigible</b>		
Exercice considéré	178	480
Ajustements liés à des exercices précédents	(190)	232
	(12)	712
<b>Impôt différé</b>		
Exercice considéré	(236)	(2 711)
Ajustements liés à des exercices précédents	(3)	6
	(239)	(2 705)
	(251)	(1 993)

## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

#### 14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Les taux d'imposition prescrits par les lois applicables s'établissent à 26,75 % en 2018 et à 26,85 % en 2017.

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) avant impôt sur le résultat	4 233	(7 867)
Taux d'imposition prévus par la loi	26,75%	26,85 %
Impôt sur le résultat (recouvrable) selon les taux d'imposition prévus par la loi	1 132	(2 112)
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles et autres	225	4
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	73	59
Portion non imposable de gains en capital	(1)	(35)
Écart de taux d'imposition entre les territoires	21	20
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	(19)	6
Retenues d'impôts à la source	175	-
Ajustements liés à des exercices précédents	(193)	232
Actifs d'impôt non comptabilisés	(1 599)	(167)
Autres	(65)	-
<b>Total de l'impôt sur le résultat (recouvrable)</b>	<b>(251)</b>	<b>(1 993)</b>

L'impôt différé est calculé d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présente comme suit aux dates indiquées :

	1 <sup>er</sup> juillet 2017	Constaté à l'état du résultat	Autres	30 juin 2018
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs d'impôt différé :</b>				
Immobilisations incorporelles	50	81	-	131
Pertes reportées en avant	4 635	(495)	-	4 140
Provisions non déductibles	99	883	-	982
<b>Total des actifs d'impôt différé</b>	<b>4 784</b>	<b>469</b>	<b>-</b>	<b>5 253</b>
<b>Passifs d'impôt différé :</b>				
Placements	30	(6)	(18)	6
Immobilisations corporelles	1 118	236	-	1 354
<b>Total des passifs d'impôt différé</b>	<b>1 148</b>	<b>230</b>	<b>(18)</b>	<b>1 360</b>
<b>Actifs d'impôt différé, montant net</b>	<b>3 636</b>	<b>239</b>	<b>18</b>	<b>3 893</b>

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	1 <sup>er</sup> juillet 2016	Constaté à l'état du résultat	Autres	30 juin 2017
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs d'impôt différé :</b>				
Immobilisations incorporelles	(60)	110	-	50
Pertes reportées en avant	2 364	2 271	-	4 635
Provisions non déductibles	99	-	-	99
<b>Total des actifs d'impôt différé</b>	<b>2 403</b>	<b>2 381</b>	<b>-</b>	<b>4 784</b>
<b>Passifs d'impôt différé :</b>				
Placements	45	(14)	(1)	30
Immobilisations corporelles	1 428	(310)	-	1 118
<b>Total des passifs d'impôt différé</b>	<b>1 473</b>	<b>(324)</b>	<b>(1)</b>	<b>1 148</b>
<b>Actifs d'impôt différé, montant net</b>	<b>930</b>	<b>2 705</b>	<b>1</b>	<b>3 636</b>

Tel que présenté dans les états consolidés de la situation financière :

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	4 010	3 766
Passifs d'impôt différé	(117)	(130)
	<b>3 893</b>	<b>3 636</b>
Pertes à reporter pour lesquelles aucun impôt futur n'a été comptabilisé expirant comme suit :	30 juin 2018	30 juin 2017
N'expirant jamais	\$	\$
Pesos Chilien (CLP2 502 894 330 en 2017)	-	4 873

### 15. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Créances clients et autres débiteurs	(8 329)	(3 243)
Stocks	(694)	(3 436)
Charges payées d'avance	(126)	(190)
Créditeurs et charges à payer	5 266	3 619
	<b>(3 883)</b>	<b>(3 250)</b>

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 16. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

#### Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location simple échéant en 2021, à verser une somme de 38 \$ pour la location de véhicules. La Société s'est aussi engagée, en vertu de contrats de location de locaux échéant en 2021, à verser des loyers minimaux de 1 137 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les trois prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2019	565
2020	430
2021	180

Les paiements au titre de la location comptabilisés comme charges au cours de l'exercice totalisent 5 755 \$ (2 096 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2017). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la Société.

#### Garanties

Au 30 juin 2018, la Société a émis des garanties bancaires en faveur de clients pour un montant total de 1 090 \$ (2 832 \$ au juin 2017), échéant en février 2019. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018, la Société n'a pas effectué de paiement en contrepartie de ces garanties.

### 17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

#### Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., dont les propriétaires sont des administrateurs de la Société.

Le 28 février 2017, la Société a accordé un prêt échéant au plus tard le 28 février 2019, au montant de 1 237 \$ au président et chef de la direction de la Société dans le cadre de l'exercice de ses options visant l'achat de 942 000 actions de Forage Orbit Garant inc. Le prêt porte intérêt au taux de 4 % annuellement et est garanti par les actions et une garantie de 6705570 Canada inc. Le 15 décembre 2017, le président et chef de la direction de la Société a remboursé un montant de 628 \$. Au 30 juin 2018, le montant du prêt à recevoir et ses intérêts courus totalisaient 662 \$ (1 254 \$ au 30 juin 2017).

Au cours de l'exercice terminés le 30 juin 2018 et 2017, la Société a conclu les transactions suivantes avec les sociétés liées et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Produits	283	102
Charges	131	167

Au 30 juin 2018, un montant de 769 \$ est à recevoir relativement à ces transactions (1 254 \$ au 30 juin 2017).

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

#### Transactions entre parties associées

Au cours de l'exercice terminés le 30 juin 2018 et 2017, la Société a conclu les transactions suivantes avec les parties associées :

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Produits	9 246	-

Au 30 juin 2018, les créances clients et autres débiteurs comprenaient un montant de 1 454 \$ à recevoir d'une société associée (néant au 30 juin 2017).

Toutes ces transactions entre parties liées et associées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties.

### 18. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaille comme suit :

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Salaires et honoraires	1 734	1 433
Rémunération fondée sur des actions	236	204
	1 970	1 637

### 19. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf en ce qui concerne les informations relatées dans cette note.

#### Risque de change

La société réalise une partie de ses activités en dollars américains (\$ US), en pesos chiliens (CLP), en cédis ghanéens (GHS) et en francs ouest-africains (XOF). L'exposition de la société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit au 30 juin 2018 :

	\$ US	CLP	GHS	XOF
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	522 055	832 879 752	625 294	137 871 643
Créances clients	1 258 380	2 907 515 452	4 549 573	608 226 530
Impôts à recevoir	67 140	215 193 955	808 786	25 877 088
Créditeurs et charges à payer	(78 695)	(568 562 824)	(44 865)	(115 076 032)
Exposition nette	1 768 880	3 387 026 335	5 938 788	656 899 229
Équivalent en dollars canadiens	2 329	6 794	1 628	1 556

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 19. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global comme suit :

	\$ US	CLP	GHS	XOF
	\$	\$	\$	\$
Augmentation du bénéfice net en dollars canadiens	170	465	103	109

L'exposition de la société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit au 30 juin 2017 :

	\$ US	CLP	GHS	XOF
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	957 308	207 424 327	26 065	12 751 223
Créances clients	635 924	1 471 946 677	1 561 986	-
Impôts à recevoir (à payer)	77 551	32 693 396	(298 441)	(21 713 291)
Créditeurs et charges à payer	(95 880)	(432 084 209)	(280 550)	(26 776 985)
Affacturation à payer	-	361 858 168	-	-
Exposition nette	1 574 903	1 641 838 359	1 009 060	(35 739 053)
Équivalent en dollars canadiens	2 044	3 302	311	(81)

La Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global comme suit :

	\$ US	CLP	GHS	XOF
	\$	\$	\$	\$
Augmentation (diminution) du bénéfice net en dollars canadiens	149	241	23	(6)

#### Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses créances clients au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % de ses créances clients. Au 30 juin 2017, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 6 % des créances clients et autres débiteurs (5 % au 30 juin 2017).

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 19. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La valeur comptable des créances clients tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des créances clients, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les créances clients et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le classement chronologique des soldes des créances clients et la provision pour créances douteuses au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 s'établissent comme suit :

	June 30 2018	June 30 2017
	\$	\$
En règle	24 701	20 467
En souffrance depuis 0 à 30 jours	3 454	1 463
En souffrance depuis plus de 30 jours	3 798	1 998
Total des créances clients	31 953	23 928
Moins la provision pour créances douteuses	727	525
	31 226	23 403

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	June 30 2018	June 30 2017
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	525	370
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	240	348
Radiation de créances clients	-	(149)
Sommes recouvrées	(38)	(44)
Solde à la fin de l'exercice	727	525

Au 30 juin 2018, 60 % (58 % au 30 juin 2017) des créances clients étaient classées comme étant des créances courantes et 2 % des créances clients avaient subi une baisse de valeur (2 % au 30 juin 2017).

Un client important représentait 20 % des créances clients au 30 juin 2018 (un client important représentait 14 % de ces créances clients au 30 juin 2017).

Deux clients importants représentaient 28 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 (deux clients importants représentaient 29 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2017).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées. Le risque est limité pour le prêt à recevoir, car il est garanti par les actions de la Société.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

### 19. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### *Risque de taux d'intérêt*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2018, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global net de 146 \$ (117 \$ au 30 juin 2017).

#### *Risque du marché des actions*

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

#### *Juste valeur*

La juste valeur de la trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

La juste valeur du prêt à recevoir correspond approximativement à sa valeur comptable, car le taux d'intérêt à été établi en fonction des conditions du marché et que les taux d'intérêt n'ont pas changé significativement depuis que le prêt à recevoir a été octroyé.

#### *Hierarchie des justes valeurs*

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

<b>Niveau</b>	<b>Méthode de détermination de la juste valeur</b>
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif.
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché.

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 30 juin 2018, les placements sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs et les dettes à long terme et le prêt à recevoir sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 2, car leur juste valeur est déterminée en utilisant la valeur comptable.

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour l'exercice terminé le 30 juin 2018.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 19. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 11, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

La Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés comme des « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,46 % et 0,52 %. Au 30 juin 2018, les créances clients n'incluaient pas de montant relativement à des comptes affacturés (705 \$ au 30 juin 2017).

Les tableaux suivants représentent les flux de trésorerie contractuels pour les passifs financiers basés en fonction leurs échéances contractuelles :

	Au 30 juin 2018			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	24 247	24 247	-	-
Dette à long terme	19 945	625	19 320	-
Contrats de location-financement	271	187	84	-
	44 463	25 059	19 404	-

	Au 30 juin 2017			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	18 981	18 981	-	-
Affacturage à payer	705	705	-	-
Dette à long terme	16 047	14 225	1 822	-
Contrats de location-financement	983	720	221	42
	36 716	34 631	2 043	42

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 20. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud, Afrique de l'Ouest et Kazakhstan). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice (de la perte) d'exploitation.

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels à présenter de la Société :

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Produits tirés de contrats		
Canada	120 887	99 259
International <sup>1)</sup>	58 309	28 387
Revenus intersegment	(6 112)	(2 468)
	173 084	125 178
Bénéfice (perte) d'exploitation		
Canada	6 302	653
International	3 078	(4 510)
	9 380	(3 857)
Frais généraux liés au siège social de la Société <sup>2)</sup>	3 437	3 010
Charges financières	1 710	1 000
Impôt sur le résultat recouvrable	(251)	(1 993)
	4 896	2 017
Bénéfice net (perte nette)	4 484	(5 874)
<sup>(1)</sup> Le secteur International inclut les produits suivants générés par les activités au Chili :	41 577	20 150
<sup>(2)</sup> Les frais généraux liés au siège social de la Société incluent les charges corporatives, les charges liées aux options sur actions et certains coûts non attribués.		
Dotation aux amortissements		
Canada	5 484	5 903
International	2 416	2 826
Total de la dotation aux amortissements inclus dans le coût des produits tirés des contrats	7 900	8 729
Immobilisations non attribuées et actifs communs	874	847
Total de la dotation aux amortissements	8 774	9 576

## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

#### 20. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017
	\$	\$
Actifs identifiables		
Canada	85 864	83 725
Chili	19 824	14 317
International - Autres	17 650	13 406
	123 338	111 448
Immobilisations corporelles		
Canada	29 789	29 450
Chili	4 914	5 834
International - Autres	5 038	4 730
	39 741	40 014
Acquisitions d'actifs non courants		
Canada	7 238	5 725
International	911	1 189
Immobilisations non attribuées et actifs communs	426	900
	8 575	7 814

Cette page a été laissée blanche intentionnellement

---

**Directeurs****Paul Carmel**<sup>1,2</sup>

Président du conseil d'administration

**William N. Gula**<sup>1,2\*</sup>

Conseiller principal, Morrison Park Advisors, et associé, Hansell LLP

**Jean-Yves Laliberté**<sup>1,2</sup>

Administrateur de sociétés et consultant

**Pierre Alexandre**

Vice-président du conseil d'administration et Vice-président du développement corporatif, Forage Orbit Garant inc.

**Éric Alexandre**

Président et chef de la direction, Forage Orbit Garant inc.

1 Membre du comité d'audit.

2 Membre du comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération.

\* indique le président d'un comité.

**Officiers****Éric Alexandre**

Président et chef de la direction

**Pierre Alexandre**

Vice-président du conseil d'administration et Vice-président du développement corporatif

**Alain Laplante**

Vice-président et chef de la direction financière

**Siège social**

3200, boul. Jean-Jacques Cossette  
Val-d'Or (Québec)

J9P 6Y6

Tél. : 866 824-2707

Télec. : 819 824-2195

www.orbitgarant.com

**Inscription en bourse**

Symbole sur la Bourse de Toronto : OGD

**Actions ordinaires en circulation**

36 147 119 (au 30 juin 2018)

**Relations avec les investisseurs**

Alain Laplante

Tél. : 819 824-2707

Courriel : investors@orbitgarant.com

Bruce Wigle

Tél. : 647 496-7856

Courriel : investors@orbitgarant.com

**Agent des transferts et registraire**

Société de fiducie AST (Canada)

320, rue Bay

Niveau B1

Toronto (Ontario) M5H 4A6

Tél. : 1 800 387-0825

**Responsable des affaires juridiques**

Goodmans LLP

Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.

**Vérificateurs**

KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

**Assemblée Annuelle et Extraordinaire**

Mercredi 5 décembre 2018

Hôtel Le Crystal

1100, de la Montagne Street

Salle René-Lévesque B (3e étage)

Montréal, Québec

H3G 0A1

L'assemblée commencera à 10h00 (HE)

## COORDONNÉES

Si vous avez des questions concernant Forage Orbit Garant et ses activités, n'hésitez pas à prendre contact avec nous à nos bureaux dont les coordonnées figurent ci-dessous. Nous nous ferons un plaisir de vous aider et nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec vous pour répondre à vos besoins spécifiques.

### SIÈGE SOCIAL

Forage Orbit Garant inc.  
3200 boul. Jean-Jacques Cossette  
Val-d'Or (Québec)  
J9P 6Y6  
Canada  
T: 819-824-2707  
T: 866-824-2707  
F: 819-824-2195  
info@orbitgarant.com

### CANADA

#### QUÉBEC

Services de forage Orbit Garant inc.  
3200 boul. Jean-Jacques Cossette  
Val-d'Or (Québec)  
J9P 6Y6  
Canada  
T: 819 824-2707  
T: 866 824-2707  
F: 819 824-1595

Soudure Royale Concept  
3200 boul. Jean-Jacques Cossette  
Val-d'Or (Québec)  
J9P 6Y6  
Canada  
T: 819 825-5399  
F: 819 825-7088

Services de forage Orbit Garant inc.  
1905 Boul. Rideau  
Rouyn-Noranda (Québec)  
J0Z 1Y1  
Canada  
T: 819 824-2707  
F: 819 824-1595

### ONTARIO

Services de forage Orbit Garant inc.  
90 Red Deer Lake Road North  
Wahnapiatae (Ontario)  
P0M 3C0  
Canada  
T: 705 694-5959  
F: 705 694-4784

Services de forage Orbit Garant inc.  
3661 Mount Albert Road  
R.R. #1, Sharon (Ontario)  
L0G 1V0  
Canada  
T: 905 478-2243  
F: 905 478-2249

### NOUVEAU-BRUNSWICK

Services de forage Orbit Garant inc.  
398 Chemin Dover  
Dieppe (Nouveau-Brunswick)  
E1A 7L6  
Canada  
T: 506 853-9131  
F: 506 856-4570

### ALBERTA

Drift Exploration Drilling Inc.  
803 9 Ave SE  
High River (Alberta)  
T1V 1K5  
Canada  
T: 403 601-4374  
F: 403 652-3238

### ÉTATS-UNIS

#### NEVADA

Drift Exploration Drilling Inc.  
6120 Pedroli Lane  
Winnemucca (Nevada)  
89445  
États-Unis  
T: 403 601-4374  
F: 403 652-3238

### AMÉRIQUE DU SUD

#### CHILI

Orbit Garant Chile S.A.  
Avda. Los Cerrillos 998  
Cerrillos (Santiago)  
Chili  
T: +56 2 2411 5900  
C: +56 9 9624 0421

#### GUYANA

OGD Drilling (Guyana) Inc.  
31 Belair Spring  
East Coast Demerara  
Georgetown  
Guyana  
C Guyana: +592 629 6133  
T Canada: 1 819 824-2707  
F Canada: 1 819 824-1595

### AFRIQUE DE L'OUEST

#### GHANA

Orbit Garant Drilling Ghana Limited  
Plot 35 Funko Beach  
P.O. Box WQ 104  
Takoradi  
Ghana  
T Ghana: +233 303 960 889  
C Ghana: +233 270 334 162  
C Canada: 506 863-9503

#### BURKINA FASO

Forage Orbit Garant B.F. SAS  
737, boulevard Tansoba-KOSSODO  
12 B.P. 197 Ouagadougou 12  
Ouagadougou  
Burkina Faso  
T Burkina Faso: +226 54 69 02 80  
T Burkina Faso: +226 76 35 88 11